



UvA-DARE (Digital Academic Repository)

Le roi et l'exil

Les relations de Charles de Gaulle avec les Juifs jusqu'en 1940

Foucaud-Royer, E.A.J.

Publication date

2019

Document Version

Other version

License

Other

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):

Foucaud-Royer, E. A. J. (2019). *Le roi et l'exil: Les relations de Charles de Gaulle avec les Juifs jusqu'en 1940*. [Universiteit van Amsterdam].

General rights

It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

Disclaimer/Complaints regulations

If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: <https://uba.uva.nl/en/contact>, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, Singel 425, 1012 WP Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

Chapitre 2. La perception des Juifs dans le premier entourage de Charles de Gaulle

Aussi loin qu'on remonte dans le cours de son histoire, on y trouve un certain nombre de familles vivant noblement, ne pratiquant ni le commerce, ni l'industrie, ni la finance, ni les arts, et dont l'unique occupation est de donner de grands coups d'épée. (...) De-là, dans ces familles, par un effet de l'hérédité, un tempérament, des aptitudes, et des instincts particuliers. Les enfans y naissent braves, entreprenans, guerriers, comme les chevaux de sang naissent vites.

Albert Duruy, « L'armée royale en 1789 »
Revue des deux mondes, 1887

I. Charles Kolb-Bernard

I. 1. Une figure tutélaire

Charles de Gaulle étant très déterminé par son ancrage familial, il est temps de voir quelle idée sa famille se faisait du judaïsme et des Juifs. Autrement dit de quelle culture, sous le rapport croisé de la religion et du milieu social, le « petit Lillois de Paris » hérita. Un nombre appréciable de ses ancêtres ayant laissé des traces dans les archives, il est possible de se faire une idée, sinon complète, du moins suffisamment exacte de la question. A tout seigneur, tout honneur ; c'est avec le premier et le seul homme politique de la famille qu'il convient de commencer : Charles Kolb-Bernard.

Grand patron, pilier du parti monarchiste, extrêmement proche du Vatican, cinq fois élu à la députation avant d'être nommé sénateur à vie, le fils de Louis-Philippe Kolb reste comme un des principaux partisans du trône et de l'autel à une époque où cet engagement compte. Dans la tripartition caractéristique qui, selon René Rémond, préside à cette époque aux destinées de la droite française, il doit être placé parmi les plus conservateurs. Il est légitimiste, par conséquent partisan du retour des Bourbons. Elevé par sa mère dans la ferveur catholique, Kolb-Bernard fut aussi fondateur d'œuvres pieuses et bienfaiteur sollicité. Un très fervent chrétien qui convertit son propre père, né luthérien, mais qui n'avait pu convoler avec Louise Nicot, sa mère, que moyennant une dispense papale et la promesse d'éduquer ses descendants dans le rite romain. L'alliance de Charles Kolb avec la famille Bernard, dont il reprendra le nom en même temps que les activités sucrières (délaissant l'industrie du tabac dont il héritait par sa mère), allait par ce biais achever l'implantation de sa famille, allemande

d'origine, dans la société de la France du nord, par l'entremise de ce qui était le plus propre à réussir une telle intégration : la religion et l'industrie.

Il faut poser l'homme dans son contexte, car il en vaut la peine. Le Lille du XIX^e siècle, en plein essor industriel et démographique, ne le cède pas à Paris pour ce qui est des chantiers, qui sont innombrables : eau potable, éclairage public, égouts, tramway, artères nouvelles, dopés par une économie et une natalité vigoureuses. Pour faire face à l'exiguïté de ses murs, la citadelle dévore en 1858 plusieurs communes avoisinantes. L'intense activité des filatures, de la métallurgie ou du commerce quintuple sa richesse dans le demi-siècle qui suit. Il s'en faut de beaucoup, cependant, que cette richesse soit correctement partagée. Seule une petite minorité de grandes familles possédantes, qui forme tout l'entourage des Kolb-Bernard, bénéficie pleinement de cette manne. Voilà qui trace clairement les limites de la piété chrétienne propre à ce milieu, volontiers social, incorrigiblement paternaliste, mais ne concevant pas l'émancipation des masses au-delà d'un certain seuil entièrement déterminé par la sociologie.

Structurée autour d'une robuste identité flamande, la capitale du Nord est aussi dotée d'un attachement indéfectible à la France. « Les Lillois furent de tout temps assez chauvins et ardents patriotes », écrit le cousin Watrigant⁹⁰. Lille fait aussi figure de capitale religieuse à laquelle Kolb-Bernard contribuera en fondant l'œuvre de Notre-Dame-de-la-Treille, destinée à financer la construction d'une basilique qui deviendra cathédrale dès son achèvement en 1913, la partition du diocèse de Cambrai instituant Lille en évêché.

Dans le court instant de grâce légitimiste et catholique qui caractérisa ce territoire avant le ralliement de Léon XIII à la République par l'encyclique de 1892 et l'expansion du socialisme, les Kolb firent là figure de personnages importants, aussi bien Charles que son frère Henri dont une rue du quartier de Wazemmes porte toujours le nom.

Charles de Gaulle, pas plus que sa sœur Marie-Agnès, ne pouvait ignorer tous ces faits. Certes ce premier Charles n'était pas son ancêtre direct, mais le frère cadet de son arrière-grand-mère Louise Kolb. Cependant lorsque cette dernière perdra son mari Henri Maillot, c'est à Kolb-Bernard que reviendra de s'occuper de l'éducation de leur nombreuse progéniture. Il est par conséquent difficilement concevable que le jeune de Gaulle ne fût pas informé de cette figure de paterfamilias, et plus que vraisemblable qu'il ait pris connaissance de sa pensée à la faveur d'une des nombreuses brochures dont les bibliothèques familiales durent conserver longtemps des exemplaires.

Du reste les deux hommes, que des photographies nous montrent proches par la stature et l'air assuré, se ressemblent également du point de vue du style et des idées. Des formules comme : « L'alliance féconde des libertés publiques et de l'autorité »⁹¹ ; « Plus la France

⁹⁰ Archives Fondation de Gaulle, p. 19.

⁹¹ Pierre Pierrard, Un grand bourgeois de Lille : Charles Kolb-Bernard (1798-1888), Lille : *Revue du Nord*, 1966 (n°48), p. 418.

s'attachera au principe naturel de son existence nationale – le catholicisme et la monarchie légitime – plus vite elle reprendra dans le monde sa place de grande nation » ; « La France – que le génie chrétien a fait reine du monde »⁹² – ont des accents qu'on peut rétrospectivement qualifier de gaullistes. C'est sans doute la raison pour laquelle Pierre Pierrard, fin biographe du sénateur du Nord, n'a pas hésité à résumer le personnage d'un mot : « la grandeur »⁹³.

Charles Kolb-Bernard fut à la source de l'identité catholique sociale de la famille, de ce souci du démuné qui sera également un trait marquant du gaullisme. « La science économique », écrit Kolb-Bernard, « veut que, dût l'homme y périr, il doit toujours suivre la machine qui, elle-même, pour amener la prospérité, ne doit jamais s'arrêter »⁹⁴. Ennemi du dogmatisme en matière politique, il s'élève contre les « les excès de la démocratie » qui « prétendent supprimer l'épreuve et la souffrance qui pour tous, riches et pauvres, composent le fond inévitable de la vie humaine ; elles affaiblissent dans le cœur de l'ouvrier le sentiment nécessaire de la patience, en même temps qu'elles y introduisent des prétentions extrêmes et exagérées »⁹⁵.

Partisan résolu du protectionnisme contre le libre-échange – qui exposait alors la betterave française à la canne à sucre britannique – il se bat contre la « fascination »⁹⁶ exercée par l'Angleterre protestante à son apogée, qui ne fait rien d'autre que jouer la carte de la surproduction pour « l'avalissement progressif des prix ». Fascination anglaise : de Gaulle n'aura pas d'autres mots pour stigmatiser l'attrait qu'exercera sur les Français de son temps la puissante Amérique. On trouve, enfin, cette formule qui se passe de commentaires : « Quand la légalité menace de vous tuer, il faut la tuer elle-même. C'est le droit de légitime défense »⁹⁷.

Charles de Gaulle, il est vrai, surclassera sans peine l'illustre aîné trop enserré dans une chaîne de principes allant du retour de la monarchie légitime à l'absolue dévotion dans la politique papale, pour pouvoir être autre chose que l'excellence d'un parti ou d'une région. C'est à peine s'il constituait une menace pour le pouvoir en place, ainsi que le rapporte une note préfectorale du temps : « M. Kolb-Bernard vit tout en Dieu ; c'est le mysticisme en personne ; le meilleur gouvernement à ses yeux serait celui qui s'appuierait exclusivement sur les hommes et les choses de la religion ». Et ce jugement sans appel : « L'influence de M. Kolb, à part l'appui qu'il rencontre dans le clergé, est nulle »⁹⁸. Trop modéré, cet homme de conscience et de consensus ne sut devenir une menace ni pour l'Empire, duquel il s'accommoda très largement, ni même au sein de l'Eglise dont les querelles intestines, comme celle qui opposa un temps l'évêque d'Orléans à celui de Poitiers, ne le toucheront jamais personnellement.

⁹² *Ibid.*, p. 419

⁹³ *Ibid.*, p. 425.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 394.

⁹⁵ *Ibid.*, pp. 399-400.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 396.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 421.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 408.

Homme politique, pas homme d'Etat ; le cas de Kolb-Bernard pesa pourtant lourdement dans le destin de la famille, incarnation définitive de cette mentalité si particulière des sociétés du nord, onubilées par le rejet de la bassesse, qu'elle fût sociale, intellectuelle ou corporelle – « Le seigneur (...) aurait tout de même pu trouver une solution plus élégante pour avoir des enfants »⁹⁹, dira encore la propre mère de Charles de Gaulle dont le propre ménage proscrirait tout autant les effusions physiques. Emblématique de la culture de cette famille Kolb-Maillot-de Gaulle dont l'histoire et la sensibilité, on ne le dira jamais assez, façonnèrent l'homme du 18 juin, c'est à ce titre qu'il mérite une étude. Ajoutons que cette haute figure, injustement délaissée par les biographes, a l'avantage non négligeable d'avoir été visible, ayant laissé derrière lui un assez grand nombre de journaux, brochures, articles, photographies, correspondances diverses – cela, sans compter les sources de seconde main, et notamment ce long article de Pierre Pierrard, abondamment exploité, dont il n'a manqué qu'un document, on le verra, pour pouvoir restituer le personnage dans toutes ses dimensions¹⁰⁰.

Est-ce à dire que Kolb-Bernard avait connaissance des Juifs ? Avait-il des contacts allant dans ce sens, développé à leur sujet un discours, a-t-il exprimé une opinion soit de méfiance, soit de sympathie ? Aurait-il pu être, dans ce domaine, le jalon perceptible d'une transmission ? Après tout, il fut légitimiste comme le sera Maurras ; ultramontain à l'époque de l'affaire Mortara (sombre histoire d'enlèvement d'un enfant juif baptisé par sa servante dans les Etats du Pape, qui émouvra l'Europe en 1858). Kolb-Bernard sera encore actif lorsque l'antisémitisme déchaînera les passions dans la dernière partie du siècle, juste avant la naissance de son lointain homonyme. La question mérite d'être posée.

La vérité, riche d'enseignement et décevante tout à la fois, est qu'on cherchera en vain chez lui une mention particulière à ce sujet. Rien sur les communautés du nord. Rien sur les Juifs de Paris. Pas davantage sur Mortara (1858) ou sur le décret Crémieux (1870) qui accorda d'un coup la citoyenneté française aux Israélites d'Algérie, et dont on ne trouve mention – malgré un voyage en Algérie en 1854 – ni dans ses ouvrages, ni dans ses discours, ni dans sa correspondance, pas même dans le *Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais*, l'organe de presse qu'il dirigea après son rachat en 1860.

Les Juifs, à ce qu'il paraît, ne furent donc nullement sa préoccupation. Ils ne le seront pas davantage plus tard pour Charles de Gaulle, à cette différence près que ce dernier sera à plusieurs reprises poussé par les événements à prendre position. Une réalité qui épargna très largement Kolb-Bernard pour une raison très simple, c'est qu'il y a peu, ou pas de Juifs dans le Lille de son époque. Une étude publiée par Danielle Delmair sur les communautés de la France septentrionale au XIX^e siècle dénombre 230 noms, principalement des commerçants,

⁹⁹ Eric Roussel, *Charles de Gaulle, op. cit.*, p. 12.

¹⁰⁰ *Ibid.*, pp. 381-425.

en 1869, sur une population totale qui a depuis longtemps dépassé les 100 000 habitants¹⁰¹. Pas de quartier juif à proprement parler, de rabinat avant 1870, de consistoire avant 1872, de synagogue avant 1891 – le bâtiment sera érigé pour le centenaire de l’émancipation, ce qui rappelle au passage le conflit des mémoires avec la vision maistrienne de la Révolution qui court dans les milieux monarchistes catholiques et en particulier chez les Kolb¹⁰².

Les choses sont ce qu’elles sont, aurait pu dire de Gaulle. Elles sont néanmoins un peu plus compliquées qu’elles n’y paraissent. Devant le caractère lacunaire des archives – pas trace d’antijudaïsme, mais pas l’inverse non plus – on ne peut certes statuer de manière définitive sur l’état de la question chez ce grand précurseur de Charles de Gaulle. Pour autant, cependant, qu’on le considère indépendamment de son milieu. Car s’il est clair que Kolb-Bernard ne fut à l’évidence pas obsédé par le sujet, il serait aveugle de ne pas voir qu’il existe à son époque, que ce soit dans ses réseaux lointains ou dans son entourage direct, intensément catholique, une très forte coloration antijuive.

I. 2. La judéophobie dans l’entourage de Kolb-Bernard

Le siècle de Kolb-Bernard, en effet, est d’abord celui de Pie IX : pontificat le plus long de l’histoire, qui peut aussi être vu comme l’un des plus conservateurs, et certainement des plus désastreux du point de vue des relations interconfessionnelles. Kolb-Bernard, champion du camp catholique, est en rapport étroit avec la hiérarchie ecclésiastique. Entre autres œuvres, il s’est activement impliqué dans le « Denier de Saint-Pierre » fondé par son ami Emile Keller¹⁰³, destiné à l’entretien des Zouaves Pontificaux où deux de ses fils vont servir. Partout, on le retrouve en phase avec une figure papale présentée benoîtement comme un « auguste vieillard trois fois sacré comme souverain, comme pontife et comme martyr »¹⁰⁴.

Or le moins qu’on puisse dire, c’est que Pie IX ne porte pas les Juifs dans son cœur. Certes, le commencement du pontificat avait pu faire espérer le contraire. C’est pourquoi ses défenseurs – parmi lesquels Keller – souligneront toujours la protection accordée par le Saint Père aux Juifs dans ses Etats. Kolb-Bernard, au Corps législatif du 11 mars 1861, évoque pour sa part un « pontife généreux qui voulait être le précurseur de la liberté en Italie »¹⁰⁵. Une conception bienveillante, mais qui s’accorde mal avec la réalité. Car la promesse d’une ouverture du ghetto de Rome et de la fin de la longue série d’humiliations qui frappait

¹⁰¹ Danielle Delmaire, *les communautés juives de la France septentrionale au XIXe siècle (1791-1914) : L’entrée dans la Nation*, Paris : L’Harmattan, 2008.

¹⁰² *Le Réveil du Nord*, journal radical-socialiste, diffuse le 27 septembre 1891 les mots de Zadoc Kahn, grand rabbin de France : « Nous, peuple israélite, qui devons à la Révolution de 1789, notre émancipation civile et politique ». Danielle Delmaire, *les communautés juives*, *op. cit.*, p. 158.

¹⁰³ Emile Keller (1828-1909), député belfortain, est l’un des principaux chefs de file du parti catholique. Partisan de la Restauration, soutien indéfectible du Saint-Siège et signataire du Syllabus de Pie IX, il s’opposa vigoureusement au traité de Francfort et au rattachement de l’Alsace-Lorraine à l’Allemagne.

¹⁰⁴ Pierre Pierrard, *Un grand bourgeois de Lille*, *op. cit.*, p. 407.

¹⁰⁵ Corps législatif, *Question romaine, discussion de l’adresse*, Paris : Poussielgue-Dentu, 1861, p. 47.

toujours les habitants des lieux ne fut jamais suivie d'effets. Le Pontife n'accepta, au mieux, que des aménagements marginaux, sur lesquels il revint complètement après le printemps des peuples, en 1848-1850.

Il faut dire à la décharge de Pie IX que le Vatican était bien délicat à manœuvrer, écartelé entre soucis financiers, luttes politiques et progression des idées libérales. Pour comble de malheur, le cardinal Ferretti parvenu sur le trône de Pierre par le hasard des choses (les deux camps, lors du conclave, n'étaient pas parvenus à s'entendre sur leurs favoris) n'avait pour lui aucune compétence politique, sociale, ni même théologique sérieuse. N'impressionnant personne pour ce qui est de l'intelligence, il ne possédait pour viatique, pour ainsi dire, qu'une piété certainement respectable, mais peu apte à le porter à la hauteur des événements. Voyant la société radicalement bouger, menacé dans sa personne au moment de l'insurrection des libéraux, et contraint de quitter sa capitale précipitamment, il en vint bientôt à concevoir le monde moderne comme un ensemble de forces hostiles et maléfiques traquant l'Eglise persécutée. Quatre ans après son intronisation, ses vellétés de libéralisation étaient définitivement enterrées laissant la voie libre aux nouveaux dogmes de l'infaillibilité pontificale et de l'immaculée conception.

C'est sur cet arrière-plan qu'il faut placer l'affaire Mortara, qui mit en scène devant des nations ébahies le hiatus creusé entre l'Eglise et le monde. Une décennie après son élection, insensible aux malheurs d'une famille à qui l'on arrachait un fils, résistant aux pressions gouvernementales et populaires, Pie IX devait s'y distinguer par un zèle tout médiéval. A quelque temps de là une autre affaire, celle de la béatification et l'officialisation du culte du petit Lorenzino Sossio, réputé mis à mort par les Juifs de la Renaissance pour récupérer son sang, laisse entrevoir durant ce pontificat un antijudaïsme tenace. De même que la remise de la croix de commandeur de l'Ordre pontifical à Roger Gougenot des Mousseaux, auteur d'un pamphlet antisémite à grand tirage, annonciateur de tout l'antisémitisme moderne, qui inspirera grandement Drumont¹⁰⁶. A la fin de sa vie, ce Saint-Père que défendait bec et ongles Kolb-Bernard, vivant reclus sur sa colline, aigri par ses propres échecs, ne concevait plus les Juifs que comme les agents de la Révolution qui les avait fait sortir du ghetto tandis qu'elle l'emprisonnait, lui, dans le résidu de son royaume terrestre. Recevant, en 1871, la délégation d'une organisation de femmes catholiques de Rome, il évoque le cas du peuple déicide, déchu « enfants de la maison de Dieu ». « Ces chiens-là », poursuit-il, « commencent à pulluler dans Rome, à aboyer et agresser les gens un peu partout »¹⁰⁷.

Charles Kolb-Bernard est bien trop proche des milieux ecclésiastiques, à une époque où Vatican II n'est pas à l'agenda, pour qu'il en sorte indemne. Lorsqu'éclate l'affaire Bluth-Mallet dans le Cambrai de 1861, pendant laquelle Siona (Anna) Bluth, jeune fille juive

¹⁰⁶ Roger Gougenot des Mousseaux, *Le juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, Paris : H. Plon, 1869.

¹⁰⁷ David Kertzer, *Le Vatican contre les Juifs. Le rôle de la papauté dans l'émergence de l'antisémitisme moderne*, Paris : Robert Laffont, 2003, pp. 152-153.

d'origine, convertie au catholicisme avec sa famille, est détournée du droit chemin par le chanoine Mallet, directeur de conscience un peu trop entreprenant, l'opinion publique s'indigne. La famille se rétracte. La presse israélite dénonce les convertisseurs : « Les femmes d'Israël sont averties qu'on cherche à leur enlever leurs enfants, l'âme de leur âme, la chair de leur chair... (...) Qu'elles se placent hardiment sus l'égide des magistrats français, gardiens de l'inviolabilité du foyer domestique, des droits de la famille et de la société, du principe sacré de l'égalité et de la liberté des cultes ; elles y trouveront des vengeurs dévoués ! »¹⁰⁸.

Sur fond d'anticléricalisme, l'affaire tourne au bras de fer entre l'Etat et l'Eglise. L'archevêque de Cambrai, Mgr Régnier, s'en mêle. Futur cardinal, c'est un « vieil ami »¹⁰⁹ de Kolb-Bernard qui considère ce dernier comme son bras droit à Lille, ou pour mieux dire comme son « vicaire laïque »¹¹⁰. « Il s'agissait », écrit-il, « non pas de soustraire l'enfant à l'autorité du père que l'on pouvait croire encore catholique fervent, mais de la mettre à l'abri d'un second enlèvement de la part de la mère et des juifs. Une première fois, en effet, elle avait été ainsi enlevée, nous avaient eux-mêmes assuré les Bluth chrétiens, et vendue à une riche famille juive d'Angleterre ».

Plus proche de Kolb-Bernard se trouve un autre ecclésiastique, Mgr Baunard, recteur de l'université catholique fondée en 1877 dans laquelle le député du Nord s'impliqua personnellement. Baunard sera longtemps le seul biographe du « député du pape »¹¹¹ qu'il présente comme un « Elie de l'ancienne Lille »¹¹². Là encore, cet ecclésiastique ne pêche pas par zèle œcuménique. Admiratif de plusieurs antisémites déclarés¹¹³, il n'est pas loin d'en être un lui-même. Ainsi écrit-il que « dénoncé vigoureusement, en 1886, par l'ouvrage d'Edouard Drumont : *la France juive*, un des livres qui ont le plus remuée l'opinion dans ce siècle, le judaïsme n'en est pas moins devenu une sorte de religion d'Etat pour le gouvernement, qui lui a tout livré : l'armée, la magistrature, la richesse publique, les fonctions publiques, toutes les forces du pays et toutes ses destinées au dedans et au dehors »¹¹⁴.

Comme souvent en pareil cas, il convient de nuancer. L'antijudaïsme typiquement chrétien de Baunard ne tombera jamais dans l'ornière essentialiste d'un Drumont – même s'il l'admire – ou même d'un Maurras. Dans un livre d'une tout autre eau, écrit il est vrai sur le tard, Baunard se permettra même de citer le Talmud qu'il comparera à saint Jean : « Le Talmud des Juifs enseigne qu'«un jour viendra où toute prière se taira sur les lèvres des hommes, excepté l'action de grâces» »¹¹⁵. La vieillesse n'est pas toujours un naufrage. « A

¹⁰⁸ *La Vérité israélite* 1861, t. 4 p. 196. Cité par Danielle Delmaire, *Les communautés juives*, *op. cit.*, p. 214.

¹⁰⁹ Pierre Pierrard, *Un grand bourgeois de Lille*, *op. cit.*, p. 423.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 392.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 406.

¹¹² *Ibid.*, p. 384.

¹¹³ Danielle Delmaire, *Antisémitisme et catholiques dans le Nord pendant l'affaire Dreyfus*, Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1991, p. 53.

¹¹⁴ Louis Baunard, *Un siècle d'Eglise de France*, Paris : Poussielgue, 1901, p. 335.

¹¹⁵ Louis Baunard, *Le vieillard, la vie montante, pensées du soir*, Paris : J. de Gigord, 1911, p. 29.

mesure que j'avance en âge », explique-t-il, « je sens dans mon esprit et dans mon cœur l'impression d'une marche ascensionnelle vers des horizons et des spectacles grandissants, immenses, tandis que corrélativement tout diminue et se rapetisse de ce qui est en dessous »¹¹⁶.

Mais tout le monde n'a pas de ces scrupules. Un autre émule d'Edouard Drumont, et autre ecclésiastique, l'abbé Henri Masquelier, directeur de la *Croix du Nord*, s'affirmera pour ce qui le concerne d'un dogmatisme beaucoup plus résolu. Écrivant sous le pseudonyme de « Cyr » – allusion à Simon de Cyrène réputé avoir porté la croix du Christ –, il montre que le catholicisme social n'est en rien incompatible avec la haine des Juifs¹¹⁷, et n'est donc pas moderne dans toutes ses composantes. « Les questions sociales », écrit Masquelier, « sont au premier plan des préoccupations de tous ceux qui voient les plaies du monde contemporain et donneraient leur vie pour les guérir »¹¹⁸. Homme de presse, l'abbé déplore la mainmise qu'a « Israël, et sa servante la Franc-Maçonnerie » sur les journaux¹¹⁹, dans ce qu'il perçoit comme un véritable complot organisé par « un Juif fameux, le Crémieux de 1848 »¹²⁰.

Henri Masquelier cite Louis Baunard lorsque ce dernier divulgue dans son *Siècle de l'Eglise de France* un recensement où apparaissent, notamment, le nombre de feuilles nationalistes antisémites à Paris (8 sur 2709 journaux et 185 revues). Manière de dire que ces milieux se connaissent et se fréquentent. Le propre gendre de Kolb-Bernard sera d'ailleurs un Masquelier. Quant à Henri Masquelier, il prendra soin d'imprimer un discours pour l'inauguration des bustes des frères Vrau, intimes alliés des Kolb, à Notre-Dame de la Treille en 1909¹²¹. Sur le plan social, la collusion est totale.

Les idées de Kolb-Bernard, en l'absence d'indication contraire, peuvent donc difficilement être considérées comme fondamentalement différentes de ces dernières.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 2.

¹¹⁷ Le seul cas d'Albert de Mun suffit à s'en convaincre. Dans un discours prononcé en 1892 à la Ligue de propagande catholique et sociale, qu'il dirige, ce dernier s'exclame : « Nous demandons l'abrogation de la loi du divorce que les influences juives ont introduite dans nos codes (longs applaudissements), et qui jette dans l'organisation sacrée de la famille un trouble profond. » Un peu plus tard : « Eh bien ! qu'on y prenne garde : l'héritier naturel du capitalisme païen et de la banque juive, c'est le socialisme révolutionnaire. (Applaudissements.) C'est là que nous pousse la déroute des satisfaits et des agioteurs. Et je n'hésite pas à l'ajouter, c'est le péril de la courageuse campagne des antisémites, si justement populaire par son principe et par sa vigueur, d'y pousser aussi et de précipiter la catastrophe, au lieu de la conjurer ». Le propos est tempéré par un : « Les catholiques ont un autre devoir : ils doivent sans doute dénoncer le mal ; mais pour le guérir au lieu d'en tirer vengeance, pour montrer le remède en préparant l'avenir et pour empêcher l'explosion coupable des colères mal conseillées, en s'interposant entre les riches et les pauvres, les puissants et les faibles. (Applaudissements.) » Ligue de propagande catholique et sociale, *Discours de M. le comte Albert de Mun, président de la ligue, prononcé à la réunion des ligueurs de Saint-Etienne, 18 déc. 1892*, Paris : F. Levé, 1892, p. 11 et p.17.

¹¹⁸ Henri Masquelier (Cyr), *A propos d'un livre, « Le modernisme social » d'après M. Fontaine*, Lille, 1912, p. 3.

¹¹⁹ Henri Masquelier (Cyr), *Le Clergé et la Presse*, Paris : Maison de la Bonne Presse, 1904, p. 20.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 19.

¹²¹ Henri Masquelier (Cyr), *Les deux frères, discours pour l'inauguration des bustes de MM. Ph. Vrau et C. Féron-Vrau en la crypte de Notre-Dame de la Treille, le 16 mai 1909*, Lille : Imprimerie de la Croix du Nord, 1909. Louis Baunard fera lui aussi paraître un éloge : *Les deux frères : Cinquante années de l'Action Catholique dans le Nord : Philibert Vrau, Camille Féron-Vrau (1829-1908)*, Paris : Maison de la Bonne Presse, 1910.

D'autant que plusieurs membres de sa familles ont rejoint les rangs de l'Eglise, alors soumise à un « enseignement du mépris »¹²² dont elle ne se débarrassera qu'un demi-siècle plus tard, et que parmi les laïcs, ils s'inscriront parfois dans une mouvance qui fera les beaux jours de l'antidreyfusisme et de l'Action Française. C'est ainsi qu'une proche parente, née Germaine Bernard, alliée aux Féron-Vrau, est présentée dans un ouvrage tardif comme une sainte femme – « de toute son âme, ligueuse »¹²³ – au service d'une institution créée sur proposition de l'archevêque de Cambrai, Mgr Delamaire, pour lutter contre les avancées de la République dominée par la Franc-Maçonnerie. L'ouvrage, intact de toute ouverture d'esprit, se félicite de l'« arbre prodigieusement fécond »¹²⁴ des Bernard, qui compte en 1924, affirme-t-il, « 951 rejetons »¹²⁵. Le clan comporte notamment l'abbé Charles Bernard, vicaire général du diocèse de Cambrai, restaurateur du culte de Notre-Dame de la Treille ; Henri Bernard, président de la Chambre de Commerce de Lille (auquel Kolb-Bernard succédera à ce poste) et l'un des fondateurs de l'Université catholique de Lille ; « l'Abbé E. Le Lièvre, dont Mgr Baunard a raconté l'extraordinaire vie »¹²⁶ ; sans oublier, bien sûr, « l'illustre Sénateur Kolb-Bernard », présenté comme « un des conquérants, avec Mgr Dupanloup, de la liberté de l'Enseignement Supérieur, fondateur de la première Conférence de Saint-Vincent de Paul, à Lille, et promoteur de la fondation du collège de Marcq ainsi que de plusieurs autres Ecoles des Frères [jésuites] »¹²⁷.

Enfin, s'il faut être complet, on mentionnera les liens que Kolb-Bernard tissa sur le plan de la politique nationale auquel il dédia tout de même la moitié de sa vie. Or parmi les légitimistes qui forment à la Chambre un petit groupe actif, on a mentionné Emile Keller, lui aussi « tout imprégné de ce “christianisme social” qui devait prendre plus tard un si salubre essor »¹²⁸, note son biographe, qui n'y va pas par quatre chemins pour montrer à quel point Keller « “abhorrait” les Juifs qui traitaient les grandes affaires de banque, négociaient tous les emprunts, a prêté à gros intérêts au Président de la République, provoquaient à leur gré la hausse ou la baisse, faisaient l'usure en grand aux dépens du pays tout entier, comme les petits Juifs d'Alsace la faisaient aux dépens du paysan : “C'est là, concluait-il, la plus détestable aristocratie, et je voudrais de tout mon cœur la voir humiliée et mise de côté” »¹²⁹. En bon disciple de Saint Augustin, Keller considère au mieux la perpétuation du judaïsme comme le vivant témoignage de la souffrance du Christ, bonne à être maintenue moyennant une due humiliation.

¹²² Jules Isaac, *L'enseignement du mépris*, Paris : Fasquelle, 1962.

¹²³ Henri Masquelier (Cyr), *Une apôtre de la ligue patriotique des françaises, Madame Paul Féron-Vrau, née Germaine Bernard, 1869-1927*, Paris-Lille : Maison de la Bonne Presse-Librairie de la Croix du Nord, 1931, p. 164.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 7.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 5.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 7.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 7.

¹²⁸ Gustave Gautherot, *Emile Keller (1828-1909)*, Paris : Plon, 1922, p. 27.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 26.

Certes, l'Alsace n'est pas le Nord, en particulier du point de vue de la démographie israélite. Deux différends entre Keller et Kolb-Bernard, montrent au surplus que les deux hommes ne partageaient pas nécessairement tout. Le premier concerne la participation à un dîner offert par Napoléon III à Saint-Cloud, à la quelle Kolb-Bernard décide de se rendre contre l'avis de son ami. Leur démêlé inspirera au député du Nord ces phrases : « Vous avez l'absolu des idées et l'absolu du caractère. Je ne dis pas que ce soit mauvais, mais c'est peut-être un peu trop bon dans ce monde inférieur et surtout dans ce monde inférieur politique où il n'est guère possible de procéder que par à peu près »¹³⁰. A dogmatique, dogmatique et demi.

Un second différend, qui n'est pas sans intérêt, concernera Louis Veillot, accusé par Kolb-Bernard d'avoir vendu à l'Empire l'indépendance de son journal *L'Univers*. Keller ne l'entendra pas ainsi et fera paraître ses justifications dans la livraison du 17 juillet 1868. Or de notoriété publique, cette référence absolue en matière de papauté est également un infatigable pourfendeur de Juifs. Même si l'existence de trois lettres touchantes et amicales, envoyées à son adresse et conservées aux Archives nationales¹³¹, montrent que Kolb-Bernard fut autrefois avec Veillot en termes excellents (Pierre Pierrard mentionnant même une rencontre entre les deux hommes¹³²), la distance prise après 1868 montre qu'il n'était pas prêt à assumer sans sourciller l'intégralité de ses positions. En 1882, Kolb-Bernard déclarera tout bonnement ne plus lire *L'Univers*¹³³.

I. 3. Un profil dénué d'antisémitisme ?

Un jugement définitif sur l'idée qu'a pu se faire Charles Kolb-Bernard de ses contemporains israélites pourra être avancé en mobilisant un important corpus malheureusement ignoré par Pierre Pierrard. Il s'agit de la vaste correspondance, expédiée à son homologue et ami Charles Chesnelong, député des Basses-Pyrénées, fréquenté assidûment après 1865. Dans ces inépuisables dissertations alternant anathèmes, confessions intimes, flagellations intellectuelles, digressions sur l'avenir du monde et de la France, le vieux sénateur encore actif à la Chambre montre de l'intérieur les atteroiements du camp légitimiste au moment de l'installation de la République en France. Balançant entre le désespoir face aux errements du comte de Chambord et l'échafaudage d'une eschatologie politique où la figure de Joseph de Maistre occupe la première place, il finira par en appeler (lui qui associe si souvent monarchie et liberté) à une « dictature honnête, (...) un deux décembre fait, non pas au profit d'un homme mais au profit de la Société »¹³⁴ !

¹³⁰ Pierre Pierrard, *Un grand bourgeois de Lille*, *op. cit.*, p. 412.

¹³¹ NAF 24225, NAF 24226, NAF 24229.

¹³² Pierre Pierrard, *Un grand bourgeois de Lille*, *op. cit.*, p. 388.

¹³³ « Je ne connais pas les articles de *l'Univers* que je ne lis pas », lettre du 29 septembre 1882 à Chesnelong. Archives départementales des Pyrénées atlantiques, cote 1 J 180/17.

¹³⁴ *Ibid.*, 29 octobre 1873.

Ce n'est pas le lieu de faire justice à ce magnifique corpus dont un ou deux éléments, seulement, méritent ici d'être relevés. Au cours d'une épître de douze pages envoyée à son correspondant pour disséquer une fois de plus les méfaits du gouvernement et les moyens d'y remédier, on trouve cette phrase : « C'est le travail machiavélique de la Révolution et de la franc-maçonnerie, ce qui est la même et seule chose, qui a mis ainsi l'esprit public dans le faux de telle manière qu'il en est la condition normale »¹³⁵. Une autre ajoute à peine plus tard : « Et après le protestantisme qui a été le premier cri de guerre contre le principe de l'autorité et contre la loi vitale de l'humanité, n'est-ce pas dans ces dérivés du protestantisme qui s'appellent le gallicanisme, le joséphisme, le culturkampf [sic], que le génie satanique de la Révolution va chercher, comme dans un arsenal que lui ont proposé la main des monarques, les mesures les plus efficacement meurtrières contre les mérites et la liberté de l'Eglise »¹³⁶.

La messe est dite. Il est à peu près clair en effet que si Kolb-Bernard avait nourri contre les Juifs une animosité quelconque, elle aurait trouvé là l'occasion de se manifester. Or ce n'est pas le cas. L'évidence cependant n'est pas tant que Kolb-Bernard ignorait l'antisémitisme, mais plutôt qu'il ignorait les Juifs dont les communautés étaient chez lui peau de chagrin. Mais il est vrai qu'en religieux sincère il croit en la justice de Dieu, pratique l'examen de conscience, et est donc moins soumis qu'un autre à la tentation de chercher hors de lui-même la cause de ses problèmes. « Dieu », écrit-il à Chesnelong, « se sert des révolutions les plus odieuses et les plus impies pour détruire aux yeux des hommes, par l'évidence des faits et l'enseignement du malheur, cet héritage fatal de doctrines perverses et criminelles que nous ont légué les siècles, héritage dans lequel, il faut bien le reconnaître, la monarchie et les monarques, les puissants et les forts, bien plus que les peuples, ont la plus grande part »¹³⁷.

Enfin, le Kolb-Bernard qui s'exprime là est un octogénaire. L'antisémitisme proprement dit (le mot trouve n'entre en usage que dans la fin du siècle) concerne essentiellement une autre génération que la sienne. Celle d'un Baunard, par exemple, qui n'hésitera pas à écrire en pleine affaire Dreyfus (1898-99), alors que l'Université catholique se lance dans la diatribe : « L'anticléricalisme a trois têtes bien connues qui sont la maçonnerie, le judaïsme et le protestantisme. C'est d'elles qu'il reçoit son impulsion et sa direction »¹³⁸. L'une des trois catégories manquera toujours chez celui dont cet abbé donnera pourtant la vie en exemple.

S'il y a par conséquent fort peu de chances, et même moins que cela, que Kolb-Bernard ait échappé à un antijudaïsme imprégnant tout autour de lui : famille, relations, hiérarchie et culture, l'évidence montre qu'il fut à la fois trop honnête homme, trop âgé, et trop éloigné des centres juifs pour s'en prendre directement à la minorité non-chrétienne. Pour

¹³⁵ *Ibid.*, décembre 1881.

¹³⁶ *Ibid.*, 18 janvier 1882.

¹³⁷ *Ibid.*, 18 janvier 1882.

¹³⁸ Louis Baunard, *Un siècle d'Eglise de France*, *op. cit.*, p. 323.

Kolb-Bernard, Dieu châtie justement les pécheurs ; or il se sait entouré de pécheurs... Le sénateur reste un croyant qui mobilise d'anciennes philosophies de l'histoire, comme celle de Joseph de Maistre : « La tonique de l'humanité a baissé », reprend-il désabusé.

Une note intéressante d'Edouard Drumont sur Charles Chesnelong, sorte de double méridional de Kolb-Bernard, permet de saisir la distance qui les séparera toujours, l'un et l'autre, de l'antisémitisme racial tel qu'on le trouve chez l'auteur de *La France juive*. Dans son ouvrage *La fin d'un monde : étude psychologique et sociale* (paru trois ans après) Drumont s'étonne : « Pourquoi, dans votre discours, vous acharnez-vous sur les socialistes qui veulent modifier les conditions de la propriété individuelle, mais qui ont du moins cette excuse de travailler, à ce qu'ils croient, dans l'intérêt de tous ; et pourquoi ne dites-vous pas un mot de ceux qui arrachent chaque jour cette propriété individuelle aux autres, uniquement pour satisfaire leur propre cupidité et leur besoin de luxe ? Je me suis laissé dire que, pour ne pas être ainsi dépouillés, nos pères avaient l'habitude de vider le Juif de temps en temps et même de le brûler, pour enlever à Israël l'envie de recommencer de suite. Avez-vous quelque souvenir de cela ? A ce nom de Juif, qu'il a trouvé moyen de ne pas prononcer une seule fois dans une conférence sur la Propriété et le Capitalisme, ce qui est plus fort que de jouer au bouchon, vous verriez M. Chesnelong se troubler. Ce n'est pas qu'il soit plus mêlé au monde juif que de Mun, mais il est convaincu, comme lui, que le plafond de la salle lui tomberait sur la tête s'il abordait cette question qui a été la question vitale du monde chrétien pendant des siècles »¹³⁹.

Si l'époque de Kolb-Bernard est celle, dit-il, de « la puissance formidable qui s'appelle la Révolution ; puissance collective, anonyme, cosmopolite, qui a partout des complices »¹⁴⁰, la mue n'a pas encore opéré qui placera les Juifs au centre de ce maelström. Même dans un violent pamphlet contre son temps écrit à l'extrême fin de sa vie au sein duquel, amer vieillard oscillant entre une rancœur bien humaine et la résignation chrétienne, il dénoncera le « génie du mal »¹⁴¹, une « dictature parlementaire »¹⁴², s'indignant que « le régime actuel, dans son origine comme dans son fonctionnement, n'est autre que l'œuvre des minorités »¹⁴³ – les accusés seront tous soigneusement alignés sur le même banc sans qu'un seul Juif y figure. Les ingrédients du complot seront tous là, sans que le mot apparaisse, laissant Drumont perplexe qui dotera cette grammaire achevée de son objet historique : « Le seul auquel la Révolution ait profité est le Juif. Tout vient du Juif ; tout revient au Juif »¹⁴⁴.

¹³⁹ Edouard Drumont, *La fin d'un monde : étude psychologique et sociale*, Paris : Albert Savine, 1889, p. 225.

¹⁴⁰ Pierre Pierrard, Un grand bourgeois de Lille, *op. cit.*, p. 417.

¹⁴¹ Charles Kolb-Bernard, *Dogme et politique*, Paris : Librairie Poussielgue Frères, 1881, p. 49.

¹⁴² *Ibid.*, p. 47.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 51.

¹⁴⁴ Cité par Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme, l'Europe suicidaire 1870-1933*, Paris : Calmann-Lévy, 1977, p. 55.

Pour Kolb-Bernard, la mesure est pleine. Incapable de comprendre le monde nouveau, esprit trop droit, trop raide, trop vieux, il s'éteignit en 1888 avant l'ultime épreuve qu'aurait constitué pour lui le ralliement des siens à la République. Si l'on se fie à l'idée que le sénateur du Nord peut être regardé, en quelque sorte, comme le représentant de ce que fut le milieu familial de Charles de Gaulle : culture, histoire, et sensibilité ; on peut considérer que l'antisémitisme ne fut pas le fait de ce milieu-là. Ce qui ne veut nullement dire que la famille n'ait pas partagé un certain nombre de préjugés touchant les Juifs, ne serait-ce que parce qu'elle fréquentait assidument l'Eglise dont les pratiques restaient, en bien des points, judéophobes. Et l'on peut gager que prononcer la prière « *pro perfidis judaeis* » à chaque Vendredi saint, entendre justifier l'enlèvement du petit Mortara, ou même savoir l'existence d'un ghetto dans les Etats du Pape, d'impôts spéciaux et d'humiliations officielles, ne l'ont pas excessivement tourmenté.

Ainsi, un premier cadre a été posé dans le détail. Rendu possible par la présence d'une documentation abondante et surtout accessible, il peut être considéré comme représentatif du milieu qui produira Charles de Gaulle. La considération des autres représentants de la famille, plus proches de lui, montre en effet qu'il ne variera guère, porté par un conservatrice et un entre-soi soigneusement entretenus.

II. La famille proche

II. 1. Joséphine de Gaulle

En parcourant l'arbre généalogique, plus près de Charles de Gaulle, à la recherche de membres de la famille susceptibles d'avoir exercé, directement ou non, une influence sur sa personne, on ne peut manquer de s'arrêter sur le cas intéressant que constituent ses grands-parents paternels, Julien-Philippe et Joséphine de Gaulle. A première vue pourtant, leur cas apparaît bien différent. Autant Charles Kolb-Bernard avait vécu dans l'aisance, autant ces deux professionnels des Lettres, victimes « d'un désintéressement excessif »¹⁴⁵, ne semblent avoir évolué que dans la gêne. C'est ce que montre l'épais dossier qui leur est consacré aux Archives nationales¹⁴⁶ et qui compile sans plus finir les demandes de subvention et les commentaires administratifs sur la situation bien peu enviable de leur ménage.

¹⁴⁵ Jean-Raymond Tournoux, *Jamais dit*, Paris : Plon, 1971, p. 394.

¹⁴⁶ Archives nationales, cote F/21/1012. Une lettre du 12 avril 1859 demande « une allocation qui puisse m'aider dans la pénible situation où je me trouve, à payer mon loyer ». Ailleurs, Julien de Gaulle se présente comme « un homme de lettres réduit à la situation la plus pénible », qui n'a « pu trouver dans le produit de [ses] travaux le moyen de subvenir à [ses] besoins » (8 février 1858). Comme un homme qui se range parmi les « hommes de lettres malheureux » (25 juillet 1848).

Ce n'est pourtant pas l'esprit qui leur manque, ni l'ardeur au travail. La bibliographie de Joséphine de Gaulle éclipserait sans peine, s'il n'en était que de la quantité, non seulement celle de son petit-fils mais également celle de très nombreux écrivains. Ce qui ne veut pas dire que tout y soit à retenir, loin s'en faut. On en jugera par les titres, annonceurs d'un contenu lourdement moralisateur : *Les hommes forts par le travail, la persévérance et la sobriété ; Miséricorde et Providence, ou Principaux traits de la vie de Mlle Lamourous ; Fastes et légendes du Saint Sacrement depuis son institution jusqu'à nos jours...* Ce catéchisme romancé, même en un siècle où la piété n'était pas rare, ne suscita jamais qu'un nombre limité de lecteurs et de critiques bienveillants parmi lesquels on retrouve sans grande surprise Louis Veillot.

Ce qui révèle que, exactement comme son parent Kolb, Joséphine de Gaulle fut tout entière préoccupée par le salut des âmes. Exactement comme lui, elle ne semble non plus pas s'être souciée de la question juive. Qu'on ouvre son œuvre presque au hasard, disons en son centre, au moment de son succès de librairie : *Adhémar de Belcastel, ou Ne jugez pas sans connaître* (réédité douze fois) : on ne trouvera en contrepoint de la vraie foi et des misères publiques que les mensonges du monde, à l'exclusion de tout élément extérieur. En un mot, l'auteur ne s'y révèle pas en quête d'un coupable idéal, trait dominant de l'antisémitisme.

Mais là encore, on ne saurait être si intensément chrétien, si prolifique écrivain, et éviter un thème si bien en vue dans la France de ce temps. Ainsi, dans un ouvrage destiné aux jeunes filles : les *Récréations dramatiques à l'usage des pensionnats et des maisons d'éducation*, madame de Gaulle énonce-t-elle comme en passant : « Avez-vous livré vos extraits de baptême ? », dit une jeune fille. Ce à quoi lui répond candidement une seconde : « C'est donc indispensable ? » – « Mais certainement : autrement on pourrait risquer de donner la sainte communion à des enfants juifs ou infidèles » – « Quel sacrilège ! »¹⁴⁷.

Un autre ouvrage : *Nouvelle morale en action*, se montre plus explicite. Alors qu'un bateau va faire naufrage, un prêtre console l'équipage qui risque de disparaître. « Un pauvre juif », écrit alors l'auteur, « qui se trouvait au nombre des passagers, n'avait pas ce sentiment de foi ni cet esprit de sacrifice qui rend le chrétien si ferme contre la mort. Seul, sans consolation, presque fou de désespoir, il protestait à haute voix qu'il ne voulait pas mourir ». La suite est véritablement édifiante : « Tout à coup il se jette dans les bras de M. Tisserant, dont le tranquille courage semble lui promettre la vie. Fondant en larmes, il l'adjure de le sauver. « Hélas, mon bon ami, lui dit le missionnaire en l'embrassant, je voudrais bien vous sauver, mais je ne puis rien pour vous, même auprès de Dieu, puisque vous n'êtes pas chrétien. » Et il l'embrasse de nouveau, le regardant avec une profonde tristesse. Ce regard, rempli d'une indicible bonté, tombe sur le cœur de l'Israélite : « Mon Père, reprend-il un peu ranimé, si je recevais le baptême, obtiendrais-je aussi le pardon de mes péchés ? me

¹⁴⁷ Joséphine de Gaulle, *Récréations dramatiques à l'usage des pensionnats et des maisons d'éducation*, Paris, 1868, p. 4.

promettez-vous que Dieu me recevrait aussi dans sa miséricorde après ma mort ? – Je vous le promets, répond M. Tisserand ; oui, Dieu vous pardonnera vos péchés, par les mérites de Jésus-Christ, son divin Fils, qui est mort pour le juif et pour le gentil ; il vous fera miséricorde, pourvu que vous croyiez et que vous soyez baptisé. – Eh bien, mon Père, je crois comme vous, s'écrie avec transport le juif converti et déjà consolé ; mon Père, baptisez-moi. (...) Peu d'heures après, le prêtre et le néophyte, engloutis par la même vague, parurent ensemble devant le Seigneur, pour y recevoir la récompense due à tant de foi et de charité »¹⁴⁸.

Toujours dans le même livre (et dans un autre qui reprend ce récit à quelques nuances près) il est question d'une conversion au catholicisme qui fit grand bruit en son temps : celle d'un certain Ratisbonne, personnage emblématique qu'on a parfois présenté comme « le plus fameux des juifs convertis au catholicisme »¹⁴⁹. Il est vrai que Ratisbonne pouvait passer pour un symbole, puisqu'il descendait de Cerf-Beer, le fameux philanthrope du XVIII^e siècle, précurseur de l'émancipation, ami de Moses Mendelssohn et de Choiseul. « Ce jeune juif », écrit Joséphine de Gaulle, « appartenant à une riche famille de Strasbourg [dans l'autre texte : « une opulente famille de banquiers juifs, honorable et distinguée »], « ne pratiquait, à proprement dire, aucune religion, et n'était attaché à celle de ses pères que par ce sentiment patriotique qui fait qu'on s'intéresse au peuple dont on fait partie et qu'on cherche à le soulager dans ses malheurs »¹⁵⁰.

La conversion miraculeuse s'opérera à Rome, comme il se doit, après que le jeune Alphonse entré dans une église aura été favorisé par une apparition mariale. La « foi catholique », poursuit le texte, « s'exhale de son cœur comme un parfum précieux ». Le jeune homme s'en va alors rejoindre la Compagnie de Jésus, avant de retrouver à Paris son frère, déjà converti, au sein de la congrégation Notre-Dame de Sion fondée par ses soins, puis de partir créer ses propres établissements, actifs jusqu'à nos jours, en Terre Sainte. « Les frères Ratisbonne », lit-on en guise de conclusion, se feront fort de mettre « tous les efforts d'un zèle persévérant pour éclairer leurs anciens coreligionnaires ».

Le texte fait écho à toute une littérature allant des disputations médiévales jusqu'au ministère du cardinal Lustiger, et au-delà, dans laquelle l'attitude envers les Juifs oscille entre filiation, condescendance et compassion. Mgr Baunard ne variera pas, à Lille, lorsqu'il décrira à son tour « l'apparition de Marie au juif Ratisbonne, sa conversion miraculeuse, enfin sa vocation sacerdotale et religieuse ». « Je lui souhaite de devenir l'apôtre de la nation », conclue-t-il, « et, si Dieu le veut, le martyr »¹⁵¹.

¹⁴⁸ Joséphine de Gaulle, *Nouvelle morale en action*, Lille, 1850, pp. 25-26.

¹⁴⁹ Jean Lacouture, *Jésuites, une multibiographie*, 2. *Les revenants*, Paris : Seuil, 1992, p. 417.

¹⁵⁰ Joséphine de Gaulle, *Nouvelle morale en action*, *op. cit.*, p. 181.

¹⁵¹ Louis Baunard, *Histoire de la bienheureuse mère Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la société du Sacré-cœur de Jésus*, 7^e édition, t. II, Paris : Ancienne librairie Poussièlgue-J. de Gigord, 1910, p. 208.

Joséphine de Gaulle dénonce pour sa part du Juif son « opiniâtreté », plus loin son « obstination » et sa « légèreté », qu'elle place en contrepoint du « zèle chrétien ». Nous sommes ici sur le terrain bien balisé de l'antijudaïsme chrétien. Une tradition bien attestée qui puise à Saint Paul, Saint Augustin, Saint Bernard de Clairvaux, et qui, si elle n'est pas nécessairement mal intentionnée, conçoit l'altérité comme un fléau, à tout le moins comme un problème à résoudre. On relèvera quand même que l'anomalie n'atteint pas ici tant l'être que ses modalités, au contraire de l'antisémitisme racial qui se fera jour après 1870. Que les modalités changent, que l'individu abjure son erreur, qu'il ose tourner la page des Évangiles et prenne les eaux du baptême : il peut finir ses jours en odeur de sainteté. Le bon Juif existe, pour la famille de Gaulle – mais c'est un Juif converti¹⁵².

II. 2. Julien-Philippe de Gaulle

Le mari de cette littéraire pleine de ressources, doté d'un caractère moins bien trempé que cette dernière, emploiera pour sa part des ressorts bien différents pour un résultat qu'on peut dire comparable. C'est que Julien de Gaulle n'est pas romancier ; il est historien, et en pleine période de mise en place de la science du passé. Membre fondateur de la Société d'histoire de Paris et de l'Île de France, collaborateur au *Journal des savants*, cette circonstance confère à son discours un caractère nettement moins personnel, plus objectif, que le précédent.

En outre, il n'est pas impossible non plus qu'il ait adopté vis-à-vis de la religion une attitude plus distante, sur le modèle classique des ménages bourgeois de son époque. Dans un premier temps de sa vie tout du moins. Car l'attitude de Julien de Gaulle semble avoir connu une évolution, ainsi que le notera bien plus tard Henri de Gaulle : « Mon père est mort saintement et depuis de longues années il remplissait tous les devoirs de la vie chrétienne, mais on doit reconnaître que, chez ses parents, la religion tenait trop peu de place. Sans doute, la foi demeurait, mais la pratique avait presque entièrement disparu. Il en était ainsi dans un très grand nombre de familles à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e ». Voltaire fit peu, on le sait, pour la pratique de la religion romaine. Afin d'en arriver « à en accepter tous les devoirs », continue ce document intéressant, la grâce de Dieu « paraît avoir agi surtout par la main de mon Saint frère Charles, dont la douce et patiente influence était irrésistible », ainsi que par « l'étude de l'Histoire »¹⁵³.

¹⁵² Une vie du père de Sesmaisons, dont une lettre de Henri de Gaulle conservée aux Archives de Vanves (28 novembre 1917), nous montre qu'il en avait fait le plus grand profit, écrivait de même : « il saisissait toutes les occasions de faire du bien et celles-ci paraissaient naître sous ses pas. C'était par exemple une jeune Juive qu'il s'agissait d'instruire et qu'il disposait à recevoir le même jour baptême, première communion et mariage ». Pierre d'Hérouville, *Le Révérend Père de Sesmaisons (1842-1916)*, Paris : G. Beauchesne, 1917, p. 90.

¹⁵³ Jean-Raymond Tournoux, *Jamais dit, op. cit.*, p. 394-395.

Cela dit l'esprit voltairien, on le sait également, ne préjuge pas nécessairement d'un sentiment favorable envers les Juifs. Ouvrons donc la monumentale *Histoire de Paris* de M. de Gaulle, préfacée par Charles Nodier, principale contribution apportée à la science par cet historien méticuleux afin de voir ce qu'il en est. La chose n'est pas du tout superflue : on le sait, Charles de Gaulle nourrira une certaine affection pour cet ouvrage¹⁵⁴.

Au moment de retracer de l'expulsion des Juifs par Philippe-Auguste, Julien de Gaulle rapporte que le « zèle pour la religion » de ce roi (zèle « éminemment avantageux pour le trésor de la couronne ») frappa durement le judaïsme médiéval. « La condition des juifs était déjà bien cruelle », poursuit-il. Mais le roi « avait souvent entendu dire aux jeunes seigneurs qu'on élevait avec lui dans le palais, et ces paroles n'étaient jamais sorties de sa mémoire, que les juifs de Paris descendaient secrètement chaque année, le jour de Pâques, dans des retraites souterraines, où, pendant cette sainte semaine consacrée par notre deuil, ils célébraient un sacrifice impie et immolaient un chrétien pour outrager la religion du Christ ».

Le sujet devenant délicat, une chronique contemporaine, citée *in extenso*, prend alors le relais de l'analyse historique : « Le roi très chrétien, Philippe, s'étant donc informé avec soin de ces crimes, pleinement convaincu de leur réalité et de l'existence de beaucoup d'autres infamies commises par les juifs sous le règne de ses ancêtres, fut enflammé d'un saint zèle. Sur son ordre, l'année même où il reçut à Reims le saint gouvernail du royaume de France, le 16 des calendes de mars (16 février 1180), un samedi, les juifs furent saisis dans leurs synagogues par toute la France, et dépouillés de leur or, de leur argent et de leurs vêtements, comme ils avaient eux-mêmes dépouillé les Egyptiens à leur sortie d'Égypte ».

Lorsque Julien de Gaulle reprend la parole, le ton est plus mesuré : « Les malheureux Israélites eussent été fort heureux si la persécution se fût arrêtée là. Privés de toute recours contre leurs nombreux débiteurs, et jetés en prison par les ordres de Philippe, ils se flattaient encore que ce n'était là qu'un de ces orages passagers comme ils en éprouvaient souvent, et que le jeune roi les rétablirait bientôt dans leurs privilèges pour partager ensuite les profits de leur commerce. Mais, loin de là, la sévérité des mesures prises contre eux s'accrut rapidement »¹⁵⁵.

C'est un fait qu'à aucun moment Julien de Gaulle ne dément ni n'accrédite les rumeurs malfaisantes proférées contre les Juifs : il se contente de s'abriter derrière des témoignages cités textuellement. En revanche, une chose peut être portée à son actif, c'est que jamais l'auteur ne s'associe aux violences faites aux Juifs, trop souvent « traités avec la dernière barbarie »¹⁵⁶. Quand vient le temps de Charles V, il est question des « malheureux

¹⁵⁴ « Je suis tout à fait confus d'avoir attendu tant de jours pour vous donner signe de vie », écrit Charles de Gaulle à Daniel Halévy le 5 juin 1935, après que ce dernier eut écrit un compte-rendu élogieux dans *La Revue des Deux Mondes*. « J'attendais pour le faire d'avoir pu mettre la main sur une vieille *Histoire de Paris* écrite par mon grand-père et publiée en 1840 et dont je tenais beaucoup à vous faire respectueusement hommage ». *LNC I*, p. 779.

¹⁵⁵ Julien de Gaulle, *Histoire de Paris et de ses environs*, tome 1, Paris : Pourrat frères, 1839, p. 495.

¹⁵⁶ Julien de Gaulle, *Nouvelle histoire de Paris, op. cit.*, tome 2, Paris : Pourrat frères, 1839, p. 435.

juifs » que la couronne « rançonna » et « obligea à porter une marque particulière sur leurs habits »¹⁵⁷. Et pour le pape Innocent IV, qui en 1243 fit brûler leur livre tenu pour « sacrilège » (le Talmud), l’auteur ajoute avec un brin de distance, quoique là encore sans intention explicite : « depuis long-temps les persécutions contre les juifs étaient regardées comme méritoires »¹⁵⁸.

Arrive saint Louis. Figure mythique s’il en est ; figure brûlante. Le 4 janvier 1870, le journal de *L’Univers* de Louis Veillot s’indignait qu’on puisse en écorner l’image :

Voici maintenant qu’ils sont en train de nous ôter saint Louis, de nous le gâter (...) Qu’ils gardent leurs héros et qu’ils nous laissent nos saints ! Que veulent-ils faire de saint Louis ? Pourront-ils jamais s’accommoder ‘‘du prince fanatique, – comme dit le Juif Franck, de l’Institut, – qui, laissant son royaume à la merci d’un moine et d’une femme, allait courir les aventures en Palestine et en Afrique, et qui, bourreau implacable, faisait percer la langue avec un fer rouge’’ aux blasphémateurs ? Que veulent-ils faire de ce bon sergent de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Ce qu’ils en veulent faire ? Avec M. Michelet, un ancêtre de Luther et de Byron ; avec tous les légistes gallicans, un précurseur de Pierre Pithon et de Dupin ; avec tous les princes et gouvernants qui veulent affranchir le laïque du clérical au grand profit du despotisme, le premier roi qui aurait résisté aux prétentions ambitieuses et injustes de la cour de Rome ! »

Côté de Gaule, la tradition familiale semble avoir tenu son règne comme l’exemple même de l’exercice du pouvoir terrestre. Charles de Gaule, aux yeux de qui l’homme d’action a peu de comptes à rendre à la morale commune, n’en nourrissait pas moins pour cet illustre roi une « grande admiration (...) comme homme et comme saint »¹⁵⁹. La clef de cette apparente contradiction se trouve peut-être chez Henri de Gaule : « Louis IX fut-il un saint ? Bien sûr. Mais il a aussi le sens politique. (...) A six reprises il fait pendre ceux ‘‘qui abusaient des petites gens et mettaient argent au-dessus de tout’’ »¹⁶⁰.

Il est notable que, hormis son *Histoire de Paris*, Julien de Gaule publia une non moins gigantesque *Vie de Saint Louis*¹⁶¹. Ouvrage élogieux, il n’y assume cependant pas sans rechigner toutes les décisions qui, de notoriété publique, se sont abattues en son temps sur les adeptes du culte mosaïque. Lorsque son livre en vient aux multiples vexations exercées à leur rencontre, Julien de Gaule note : « Selon l’usage barbare du temps, le juif y est assujetti à l’impôt : il paie plus cher s’il porte avec lui sa lampe, sans doute celle aux sept branches, pour la célébration du sabbat ; ses livres hébreux mêmes étaient tarifés à Montlhéry »¹⁶². Et quand

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 558.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 138.

¹⁵⁹ Philippe de Gaule, *De Gaule mon père, tome 1, op. cit.*, pp. 391-392.

¹⁶⁰ Jean-Raymond Tournoux, *Jamais dit, op. cit.*, p. 20.

¹⁶¹ Julien de Gaule, *Vie de Saint Louis, roi de France, par Le Nain de Tillemont*, Paris, 1851.

¹⁶² Julien de Gaule, *Nouvelle histoire de Paris, op. cit.*, tome 2, p. 283.

apparaît la figure du roi canonisé, c'est pour atténuer quelque peu l'image de roi judéophobe qui ternit quelque peu son image : « Les conseillers de saint Louis avaient été moins compatissants au sujet des juifs. On l'avait souvent sollicité de les expulser comme avaient fait ses prédécesseurs, et d'utiliser leurs richesses au profit des chrétiens ; mais sa bonne foi goûta peu ces insinuations. Il rendit bien contre les juifs des édits rigoureux, il est vrai, mais conçus beaucoup moins dans un esprit d'oppression gratuite que dans le dessein de les convertir à la foi chrétienne. Les Israélites cependant se plaignirent à grand cris qu'ils n'avaient jamais souffert de persécutions aussi violentes ; et en effet, quelque morale que pût paraître son but, cet édit n'était rien moins que tolérant. Il enjoignait aux juifs de ne rien prêter à usure ; de pourvoir à leur subsistance par le seul travail de leurs mains, afin de se contenter du juste profit d'un commerce légitime ; et de brûler tous leurs livres, à commencer par leur *Thalmud* ou livre saint. Plus tard, en 1269, saint Louis ordonna que les juifs fissent coudre sur leur robe de dessus, devant et derrière, une pièce de feutre ou de drap jaune de forme circulaire, et d'environ quatre palmes de circonférence ; cette marque se nommait *rouelle*, et le juif qu'on surprenait sans sa rouelle était condamné à la confiscation de sa robe et au paiement de 10 livres d'amende. Mais d'un autre côté le saint roi n'épargnait rien pour la conversion des infidèles, et ses libéralités gagnèrent beaucoup de familles. Il tint lui-même sur les fonts baptismaux plusieurs de ces Israélites convertis, qu'il gratifiait ensuite, eux et leurs enfants, de bonnes pensions assignées sur le meilleur de ses revenus »¹⁶³.

Ce petit bijou d'historiographie met en lumière deux points. Le premier, c'est que, comme qu'on l'a vu précédemment, Julien de Gaulle dénonce sans ménagement les persécutions anti-juives. Le second, c'est qu'il ne le fait pas sans concession. Si saint Louis n'a pas fait preuve de tolérance, au moins ne l'a-t-il fait que pour la bonne cause (la conversion des Juifs). Notons pour être complets qu'une telle mise en perspective visant à atténuer, ou à relativiser la responsabilité du roi dans des agissements qui ne rehaussent pas son image refait aujourd'hui surface dans le discours historique : elle n'est donc pas aussi injustifiée qu'elle peut paraître¹⁶⁴.

On pourrait continuer ainsi. Dans le tome 4, l'épisode de l'exécution de Léonora Dori (dite Galigai), épouse du favori Concini tombé en disgrâce et assassiné par Louis XIII, est vivement critiqué. Convaincue de sorcellerie à la suite d'un procès « infâme » et « ridicule », elle avait surtout eu le tort de fréquenter un médecin juif et de posséder des livres en hébreu...

On aurait pu s'attendre, en revanche, à voir figurer quelque chose de l'émancipation des Juifs, en 1791. Il n'en est rien. Et pour cause : la Révolution, « triste époque »¹⁶⁵, ne figure

¹⁶³ *Ibid.*, p. 22.

¹⁶⁴ Un colloque tenu au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme les 5 et 6 novembre 2014 a brossé l'image d'un Louis IX moins hostile aux Juifs qu'il ne l'était auparavant. Voir Juliette Sibon et Paul Salmona, *Saint Louis et les juifs : Politique et idéologie sous le règne de Louis IX*, Paris : Editions du Patrimoine, 2015.

¹⁶⁵ Julien de Gaulle, *Nouvelle histoire de Paris, op. cit.*, tome 2, p. 434.

pour ainsi dire pas. Sur les quelque 3000 pages que remplit l'*Histoire de Paris*, la période qui va des États Généraux à la Prise de la Bastille en occupe... une, pas même entièrement. La captivité et la mort de Louis XVI, par comparaison, en couvrent dix, et Joseph de Maistre ou Louis de Bonald, ennemis de la Révolution, sont mentionnés pour leurs « hautes conceptions de la philosophie ou de l'économie politique »¹⁶⁶. Les choses sont dites. Julien de Gaulle, dira son fils, « avait en horreur la révolution et, non seulement ses excès, mais ses principes, son origine et ses résultats ». Son ouvrage avait été conçu « pour réfuter le livre écrit par le conventionnel Dulaure, rempli d'erreurs et inspiré par les passions révolutionnaires »¹⁶⁷.

L'étude des grands-parents de Charles de Gaulle, après celle de Charles Kolb-Bernard, nous renseigne sur l'étonnante stabilité – étonnante au regard des critères actuels, mais qui ne saurait passer pour exceptionnelle en ce temps – de la culture historique, politique, religieuse dans ces milieu de petite et grande bourgeoisie caractéristiques du XIX^e siècle. Pour ce qui est des Juifs, l'attitude dénote un ensemble cohérent, modéré – cette fois au regard des critères du temps et non pas de critères actuels –, non dénué de préjugés mais ouvert à la réalité et à la complexité. A compter de cette époque, la vocation intellectuelle et catholique des de Gaulle semble par conséquent définitivement établie. Son caractère réapparaît à chaque génération dans les archives et est d'autant plus aisée à suivre.

On pourrait s'en tenir là si deux derniers personnages ne devaient encore être ajoutés à ce tableau de famille. Es qualités, en quelque sorte : bien que leur mention n'apporte aucun élément absolument nouveau par rapport à notre étude, leur proximité avec le jeune Charles de Gaulle, leur empreinte sur son éducation, rend leur présence indispensable. Ils manqueraient s'ils n'y figuraient pas.

II. 3. Charles de Gaulle, l'autre

Parmi la descendance de Joséphine et Julien-Philippe, donc, deux personnages méritent d'être mentionnés. Le premier parce que, étant le parfait homonyme du futur fondateur de la V^e République, il serait invraisemblable qu'il ne fût pas à l'origine du prénom de son illustre neveu – qui rappelons-le, devenu chef d'Etat, prendra la peine de citer quelques-uns de ses vers en breton dans un déplacement à Quimper à l'hiver 1969. Le second fut celui qui choisit de lui attribuer ce prénom, son propre père Henri de Gaulle.

L'oncle Charles, pieux catholique, artisan du retour à la religion de son père, apparaît à première vue comme un de ces profils d'originaux tels que la généalogie n'en manque pas de ce côté de la famille : un autre oncle, Jules de Gaulle, consacra ses loisirs à l'étude des

¹⁶⁶ Julien de Gaulle, *Nouvelle histoire de Paris*, op. cit., tome 2, p. 626.

¹⁶⁷ Jean-Raymond Tournoux, *Jamais dit*, op. cit., p. 394-395.

insectes¹⁶⁸. C'est vers les études celtiques que le premier Charles de Gaulle choisit d'orienter ses activités, au point de devenir « breton d'âme (...) par amour de [ce] pays »¹⁶⁹ et de militer, plus largement, pour le développement des langues régionales. Et on aurait tort de considérer le fait comme une simple excentricité scientifique de la part d'un homme lourdement handicapé, ayant été dans son jeune âge cruellement frappé par la poliomyélite.

D'abord, parce que le régionalisme porte souvent la marque – jusqu'à Jean-François Gravier, membre actif de l'administration de Vichy devenu célèbre après 1947 pour son ouvrage *Paris et le désert français*¹⁷⁰ – d'idées politiques inscrites très à droite dans l'éventail politique. Il fut en effet très longtemps l'apanage des royalistes, qui en firent leur attribut face à la centralisation révolutionnaire et impériale. C'est ainsi que Frédéric Mistral, référence absolue en la matière, resté comme l'unique prix Nobel de littérature d'expression dialectale (1904) écrivait à Charles Maurras le 9 janvier 1899 pour appeler à un « réveil provincial », tout en lui envoyant son adhésion à la Ligue de la Patrie Française, de notoriété publique nationaliste et antidreyfusarde. « Rendre aux diverses régions de la France », écrit-il, « la vie qui doit leur être propre et les moyens d'enrayer l'exode qui les dépeuple, tel est le problème fondamental ». Car « l'indigène de chaque pays de France est éduqué à rebrousse-poil. On s'efforce par l'école (et par toutes les écoles) de lui arracher ses traditions et, avant tout, l'usage de ces parlers antiques par lesquels se transmettaient et se perpétuaient le génie, l'indépendance et le naturel de la race. Tout est rasé, tout est broyé par l'éducateur moderne. (...) Tout ce qui vient des aïeux est ridiculisé et doit être remplacé par les mixtures des programmes. Et avec ça, on produit des incolores et des ineptes, des chemineaux de tous les genres, et des gens qui, détachés de nos vieux “préjugés” terriens, font bon marché de la patrie et du drapeau ». La lettre fut reproduite dans le journal *L'Eclair* en date du 19 janvier 1899. La veille, on notera que le même journal reproduisait la lettre d'un Quimpérois, « Celte de race, Bas-Breton de naissance, de langue et de cœur », qui écrivait : « j'aime la grande patrie autant que l'autre, et je m'unis avec joie à tous les bons Français ligués pour la sauvegarde de notre pays »¹⁷¹. Profession de foi très semblable à celle de l'*Appel aux représentants actuels de la race celtique* du « Barz Bro C'hall » (barde de Gaulle) qui fait savoir à qui veut bien l'entendre que « celui qui abandonne la langue de ses parents est bien près d'abandonner aussi leurs croyances »¹⁷².

Outre cela, et c'est sans doute une particularité, il s'en faut de beaucoup que ce celtisme doive être réduit aux dimensions d'un simple régionalisme. Celui-ci doit se

¹⁶⁸ A côté de ses fonctions à la Préfecture de la Seine, ce contemporain de Jean-Henri Fabre présida un temps la Société entomologique de France et publia un *Catalogue systématique et biologique des hyménoptères de France*, Paris : Klincksieck, 1908.

¹⁶⁹ Société d'émulation des Côtes-du-Nord, *Congrès celtique international tenu à Saint-Brieuc (Côtes du Nord) en octobre 1867*, Saint-Brieuc, 1868, p. 67.

¹⁷⁰ Jean-François Gravier, *Paris et le désert français*, Paris : Le Portulan, 1947.

¹⁷¹ *L'Eclair*, 18 janvier 1899.

¹⁷² Charles de Gaulle, *Les Celtes au dix-neuvième siècle, Appel aux représentants actuels de la race celtique*, Paris, 1865, p. 37.

comprendre en se replongeant dans le contexte historiographique propre au XIX^e siècle qui, à la faveur de recoupements entre différentes langues, dont le sanscrit (langue sacrée de l'Inde), venait alors de découvrir ou de postuler¹⁷³ l'origine commune des peuples occidentaux dans une hypothétique source indo-européenne, donnant corps par là même à la notion moderne de race. Politisée à l'excès, celle-ci mènera comme on sait à la hiérarchisation des peuples et à la justification de la colonisation, enfin jusqu'au nazisme, qui devait porter un coup presque fatal à cette manière de voir.

Nous sommes encore très loin de ces excès lorsque Charles de Gaulle fait paraître son *Appel aux Celtes*. Il s'y exprime en ces termes :

Pendant que les aînés de la race aryenne descendaient les pentes de l'Indou-Kouch au cant des premiers hymnes védiques, d'autres tribus de la même famille, quittant aussi le berceau commun des peuples indo-européens, marchaient vers le soleil couchant jusqu'à ce que la terre vint à manquer à leurs pas. (...) Arrivés à l'extrémité du vieux monde, ces émigrants de l'Asie se donnant le nom de Celtes et peut-être celui d'Eres ou Aryens, rayonnèrent dans toutes les directions avec la force d'expansion de la jeunesse. (...) Le défaut de cohésion et d'entente perdit la race celtique. On sait comment ces tribus, trop souvent désunies ou même rivales, tombèrent successivement sous le joug romain et comment la plupart d'entre elles, déjà façonnées à la servitude étrangère, ne firent que changer leurs maîtres civilisés pour des maîtres barbares, lors de la grande invasion. On sait comment elles perdirent dans l'organisation nouvelle de l'Europe, non-seulement toute vie nationale, mais encore une grande part de leurs caractères distinctifs et jusqu'au nom dont se glorifiaient leurs pères.¹⁷⁴

Loin de se confiner dans le druidisme, l'oncle Charles magnifie « l'alliance féconde du génie celtique avec le génie chrétien »¹⁷⁵ : « un croyant », résumera Jules Vallès, « qui pousse la foi jusqu'au ridicule et à l'héroïsme »¹⁷⁶. Il présente la culture celte comme la France authentique. « Grâce aux progrès des études celtiques », poursuit-il, « on commence à se rappeler un peu plus en France que le pays portait un autre nom autrefois et que tout n'y date pas des invasions romaine ou germanique. Ceux chez qui le sang des premiers ancêtres parle avec le plus de force, sentent d'éveiller en eux de mystérieuses affinités et ils se trouvent tout naturellement citoyens, par le cœur et l'esprit, des nations celtiques proprement dites. Aussi, dès qu'ils revendiquent leurs lettres de naturalisation, ils ne les attendent pas longtemps ; ils

¹⁷³ Jean-Paul Demoule, *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, Paris : Seuil, 2014.

¹⁷⁴ Charles de Gaulle, *Les Celtes au dix-neuvième siècle*, *op. cit.*, p. 7.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 15.

¹⁷⁶ Eric Roussel, *Charles de Gaulle*, *op. cit.*, p. 11.

sont véritablement reçus en frères ! celui qui écrit ces lignes en est un humble et récent exemple »¹⁷⁷.

On a peine aujourd'hui à se représenter quelle prégnance a pu acquérir au cours du XIX^e siècle le mythe des origines gauloises de la France. Résumé dans un slogan scolaire : « nos ancêtres les Gaulois », illustré par une bande dessinée mondialement célèbre, il prêterait aujourd'hui plus à sourire et nous paraît presque innocent. A plus d'un siècle de distance, il était tout sauf cela. Soutien d'une conception républicaine et populaire de la France, en réaction à un pouvoir monarchiste réputé héritier des Francs, il baigna dès l'origine dans la grande politique et finit par s'imposer dans le cadre du nationalisme. Charles de Gaulle, le second, hérita pleinement de cette conception transmise par la tradition familiale, secondée par l'enseignement officiel, et que vint souligner dans son cas deux éléments supplémentaires : un patronyme à valeur (pour lui) providentielle, et des ancêtres celtes, plus exactement irlandais et écossais (Mc Cartan et Fleming, en remontant la branche maternelle) qui motivèrent, comme on l'a vu, le déplacement en Irlande effectué au moment de l'élection présidentielle de 1969. La France, dans l'univers mental de Charles de Gaulle, est bien *Gallia*. Tout comme l'Allemagne est *germanique* et l'Italie *latine*.

De Gaulle fut-il raciste ? Un récent débat politique, d'assez médiocre tenue, a pris pour base ces quelques lignes, confiées à (et rapportées par) son premier confident de l'époque, Alain Peyrefitte : « Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne »¹⁷⁸. Il est clair que le mot de « race », avant les guerres mondiales, était d'emploi courant, et pouvait se passer de comporter des connotations particulières. Ainsi l'entend, par exemple, un autre homonyme qui comptera beaucoup dans le parcours du futur chef d'Etat : Charles Péguy, peu suspect de xénophobie, lorsqu'il verra dans les Juifs une « race élue de l'inquiétude »¹⁷⁹.

Il est également clair cependant que l'emploi de ce terme trahit un substrat, une culture, une manière de sentir et de penser dans lesquels la lignée, l'origine, la perpétuation – comme la généalogie – jouent un rôle déterminant. Il est de surcroît de moins en moins innocent : car Gobineau avait laissé des traces. Le livre phare de l'éducation contemporaine, *Le tour de la France par deux enfants* (1877), enseignait à tous les enfants de France et de Navarre, illustrations à l'appui, qu'il existait alors « quatre races d'hommes », dont « la race blanche » formait « la plus parfaite des races humaines »¹⁸⁰.

Le régionalisme pouvait par conséquent très bien se conjuguer avec un patriotisme ardent. C'est ce que montre le premier Charles de Gaulle. Deux lettres, conservées aux

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 51.

¹⁷⁸ Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, *op. cit.*, p. 66.

¹⁷⁹ Charles Péguy, *Notre jeunesse* (1910), Paris : Gallimard folio 1993, p. 61.

¹⁸⁰ G. Bruno, *Le tour de la France par deux enfants* (1877), Paris : Belin, 2000, p. 187.

Archives nationales¹⁸¹, dévoilent en toute clarté la teneur de son celtisme. Ecrivain à son « Maître » en études celtiques, Henri Martin, en pleine invasion prussienne, il se confie :

Ma pensée s'est bien souvent reportée vers vous au milieu de ces horribles événements. Plus que nous tous encore vous devez souffrir de voir notre pauvre France en cet état, vous qui vous êtes plus que personne identifié avec elle, qui avez vécu en quelque sorte toute sa vie en écrivant et en méditant son histoire ! Ce désastre inouï va-t-il être pour nous le signal de la régénération dont nous savons tant besoin ? oui allons-nous succomber à notre tour à la fatalité qui semble peser sur tout la race celtique ? (...) J'ai le cœur déchiré, mais je garde la ferme conviction que si nous savons le vouloir, nous nous relèverons. Nous avons besoin avant tout d'une renaissance morale : la revanche militaire ne sera pas douteuse alors.¹⁸²

Identification à la France, régénération, renaissance morale... Bien des thèmes gauliens se retrouvent dans cette écriture longiligne et penchée qui n'est pas sans rappeler celle de son neveu. Une autre lettre, six mois plus tard, ira plus loin encore :

Nous admirons le courage qui a dû vous coûter plus d'efforts qu'à tout autre – avec lequel vous vous êtes associé à la responsabilité de l'acceptation de ce traité aussi nécessaire qu'horrible. Ceux dont le patriotisme est le plus scrupuleux doivent sentir leur conscience rassurée en voyant affirmée sans que l'autorité de votre nom puisse laisser de doute – cette amère vérité : que la continuation de la lutte est impossible. (...) La lutte militaire est impossible ; mais non la lutte morale, Dieu merci ! La France mutilée n'est pas morte et ne mourra pas : qui pourrait la remplacer dans le monde ? (...) La guerre a révélé des plaies morales qui m'ont plus effrayé que les défaites de nos armes. Puisse la leçon nous profiter ! Dans le petit cercle que je puis observer, il me semble exister une sérieuse résolution de préparer l'avenir par l'étude et le travail. En dehors même de vos grands travaux sur l'histoire de France, les études qui vous sont particulièrement chères auront leur place dans le travail commun. Quoi qu'en ait dit un insolent professeur de Berlin, ce n'est pas à cause du sang celtique qui coule dans ses veines que la France a été vaincue ; nous allons nous efforcer au contraire de la retremper aux sources vives du génie de notre race.¹⁸³

La France n'est pas morte et ne mourra pas, le sang celtique coule dans ses veines et dessine le génie de cette race : en ces temps belliqueux, le génie français a revêtu les armes. L'oncle Charles, pour des raisons évidentes, ne saurait s'y illustrer personnellement. Mais ses deux frères n'y manqueront pas et notamment Henri qui, signale-t-il, aura « l'avant bras percé d'une balle dans une escarmouche près de Saint-Denis ». Un vrai héros, père d'un héros plus

¹⁸¹ NAF 21597.

¹⁸² Lettre du 12 novembre 1870.

¹⁸³ Lettre du 5 mai 1871.

grand encore. C'est sur ce personnage qu'il faut désormais se pencher pour conclure ce chapitre.

II. 4. Henri de Gaulle, pilier de l'enseignement catholique

Ainsi en arrive-t-on à l'existence de celui qui, soldat un temps, puis fonctionnaire, puis avocat, mais surtout pédagogue de talent et directeur d'établissement, détermina comme nul autre la vie et l'œuvre de celui qui allait devenir dans son pays le personnage le plus important du siècle.

C'est après avoir été incorporé au 13^e bataillon des mobiles de la Seine, et participé à ce titre à la défense de Paris, que Henri de Gaulle récolta la blessure au bras dont il vient d'être question, ainsi que la conviction, qu'il transmettra à son fils, que l'armée était alors « une des plus grandes choses du monde »¹⁸⁴. Cependant, étant « indispensable aux [siens] »¹⁸⁵, il renoncera pour sa part à la carrière des armes (il était admissible au concours de l'École Polytechnique) pour subvenir à ses besoins, ceux de son frère handicapé ainsi que de ses parents. Licencié ès lettres et en droit, après une courte expérience de précepteur il termine major d'un concours administratif qui lui procure une situation d'« employé rédacteur » (on dirait aujourd'hui administrateur) au Ministère de l'intérieur.

Henri de Gaulle aurait pu en rester là. Il renoncera se résignera pourtant à quitter également l'administration quelques années plus tard. On a beaucoup glosé sur cette démission qu'on a supposée à tort avoir été motivée principalement par « le refus (...) de servir la politique, déjà anticléricale, de la III^e République »¹⁸⁶. Une lettre de sa main, conservée aux Archives nationales, est pourtant sans ambiguïté : c'est faute d'avoir été promu au poste de sous-chef, devenu vacant, qu'il considère (assez tardivement, en 1884, si on pense à un acte de résistance politique) que la carrière ne lui offre plus « de chances sérieuses d'avenir », et demande par conséquent un « congé illimité, sans traitement » pour être libre de « trouver dans d'autres occupations les ressources qui [lui] sont nécessaires pour remplir [ses] devoirs de famille »¹⁸⁷.

C'est alors que Henri de Gaulle se dirigea vers le barreau, autre carrière qui serait elle aussi être écourtée. Homme instruit et plus encore avide d'instruire, il avait déjà commencé à cette date de s'épanouir dans ce qu'on peut considérer à bon droit comme sa véritable vocation, l'enseignement – au sein de deux établissements jésuites parisiens : celui de Sainte-Geneviève, dit de la « rue des Postes », depuis 1880, et celui de l'Immaculée-conception, où passeront tous ses fils comme il l'avait fait lui-même, après 1881¹⁸⁸. Unanimement loué pour

¹⁸⁴ *MG*, P. 10.

¹⁸⁵ Jean-Raymond Tournoux, *Jamais dit*, *op. cit.*, p. 396.

¹⁸⁶ Eric Roussel, *Charles de Gaulle*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁸⁷ Archives nationales F/1b1/267/1. Une autre lettre de 1878 notait déjà des frustrations d'avancement.

¹⁸⁸ Voir l'intéressant dossier d'inspection conservé aux Archives nationales, AJ/16/6195.

ses talents de pédagogue, ferme mais compréhensif, dépositaire d'une « culture profonde et universelle » lui permettant « d'enseigner presque toutes les matières en classes terminales », comme le précise une lettre du 27 octobre 1975 conservée aux archives jésuites de Vanves, Henri de Gaulle gravira cette fois-ci tous les échelons jusqu'à devenir co-directeur du collège de la rue de Vaugirard, en 1902. Les Jésuites, traversant des temps difficiles, font en effet appel à des laïcs pour l'encadrement. Temps de persécution religieuse. « Nous avons bien lapidé le moyen âge pour s'en être pris aux Juifs de tout ce qui advenait de fâcheux dans la chrétienté, écrivait Foisset à Montalembert ; ne trouvez-vous pas que les Jésuites sont en ce sens les Juifs du dix-neuvième siècle ? »¹⁸⁹ Après que ledit collège aura fermé ses portes en 1907, une fois prononcée l'interdiction des congrégations, Henri de Gaulle fondera son propre établissement, baptisé Louis de Fontanes, Grand-maître de l'Université et ami de Chateaubriand.

Charles de Gaulle évoquera tardivement le souvenir de ce père « qui, au long de sa vie, prodigua comme professeur à des générations d'élèves, sa valeur et son dévouement »¹⁹⁰, et envers lequel il se reconnut toujours une dette : « dans tous les dits et écrits qui accompagnèrent mon action », poursuit-il, « qu'ai-je jamais été moi-même sinon quelqu'un qui tâchait d'enseigner ». Quittant la vie active, en 1917, le vieux maître aura conscience d'avoir « contribué à former ceux qui continuent la tradition ! »¹⁹¹. On peut citer entre autres noms Georges Bernanos, le futur cardinal Gerlier, et le maréchal de Lattre de Tassigny. Tous, ainsi que son propre fils, passèrent un temps sous sa férule.

Qu'est-ce que les jésuites ? Certainement beaucoup de choses. Pour Henri de Gaulle ils furent toute sa vie : tout un monde, solidement ancré dans la France d'autrefois et faisant allègrement le pas par-dessus la modernité, qu'en ennemi du stylographe et de l'automobile le vieux professeur semble n'avoir que modérément apprécié. Les jésuites, explique-t-il, ont su « rester fidèle aux traditions et aux méthodes qui ont autrefois préparé Descartes, Corneille, Condé et Bossuet »¹⁹². En d'autres termes ils ont su se préserver de la Révolution : Fouché ne les disait-il pas « empoisonner la jeunesse par leurs ridicules principes ultramontains »¹⁹³ ? Ainsi en usent les de Gaulle. « L'histoire de la Révolution est défigurée par l'enseignement

¹⁸⁹ R. P. Lecanuet, *Montalembert, d'après son journal et sa correspondance, II La liberté d'enseignement (1835-1850)*, Paris : Poussielgue, 1909 (note 2 : 14 janvier 1845). L'idée d'un parallèle entre « juiverie » et « jésuiterie » remonte aussi loin que la Renaissance et Etienne Pasquier. Jamais disparue (« on commence par un juif, on finit par un jésuite » dit Anatole Leroy-Beaulieu) elle nourrit le face-à-face entre progressistes et conservateurs pendant l'Affaire Dreyfus (voir Jean Lacouture, *Jésuites, une multibiographie, op. cit.*, tome 1, p. 212, et tome 2, p. 231). Tout cela n'empêche pas que pour Montalembert, figure dominante du catholicisme social, les Juifs restent des hérétiques.

¹⁹⁰ *ME*, p. 276.

¹⁹¹ Lettre de 1917, Archives de Vanves.

¹⁹² Michel Brisacier, Henri de Gaulle, la formation des Jésuites et leur ombre portée sur Charles de Gaulle (p. 8), lecture donnée dans le cadre du colloque : *Les années de formation de Charles de Gaulle*, organisé à Antoing le 24 septembre 1988.

¹⁹³ Jean Lacouture, *Jésuites, une multibiographie, op. cit.*, 1992, p. 39.

officiel », reprend Henri de Gaulle, « comme la Réforme, la Révolution a été, selon le mot de Joseph de Maistre, satanique dans son essence. L'aimer, c'est s'éloigner de Dieu ».

Il est vrai que les troubles du temps n'avaient rien fait pour entamer un rapprochement. Henri de Gaulle ne devait jamais oublier jamais le sort connu par ses anciens maîtres pendant la Semaine sanglante. Le 24 mai 1871, sortis de la prison de la Roquette où ils avaient été faits otages, les pères Clerc et Ducoudray, qui l'avaient aidé à préparer au concours de Polytechnique, avaient été fusillés. Deux jours plus tard, c'était au tour du recteur du collège, le père Pierre Olivaint, d'être victime des Communards, rue Haxo. En 1874, son nom serait retenu pour baptiser prestigieuse et très catholique « Conférence Olivaint », association étudiante au sein de laquelle Henri de Gaulle demeurera longtemps actif¹⁹⁴.

Ainsi avait passé ses maîtres. Et quels maîtres ! Une lettre, adressée au père du Lac (jésuite qui jouera un rôle notoire pendant la présidence de Mac-Mahon et dans l'Affaire Dreyfus), datant de ses jeunes années, nous permet de nous en faire une idée. « J'ai déjà élevé aux P. P. martyrs un autel dans mon cœur », écrit-il. Et de poursuivre : « je ne puis prier sans entendre leurs voix, et sans recevoir d'eux des inspirations qu'il faudrait suivre : je leur devais tout, mais, plus que jamais, ils sont pour moi des Protecteurs et des Pères »¹⁹⁵.

Seule réalisation à mettre au crédit du XIX^e siècle commençant, aux yeux de ce personnage aussi intransigeant qu'intègre : « l'excellence influence causée à cette époque par Chateaubriand », dont le *Génie du Christianisme* « a puissamment contribué à ramener les esprits droits vers le catholicisme »¹⁹⁶. Chateaubriand, ou la synthèse du Moyen-Âge avec la modernité. Qu'on retrouve cet auteur, plus tard, comme la référence littéraire absolue de son fils montrerait à soi seul, s'il en était encore besoin, à quel point Henri de Gaulle – qui fit tout pour que ses sentiments « se perpétuent dans [sa] descendance » – pesa dans son éducation sensible et intellectuelle.

La proximité avec les jésuites, pour tous les de Gaulle, apparaît donc comme une marque de fabrique. Plus encore qu'une tradition familiale, elle possède un tour existentiel. Charles Kolb-Bernard, en 1843, avait déjà aidé financièrement la Compagnie à s'installer à Lille ; deux de ses neveux étaient entrés chez les pères¹⁹⁷. Julien de Gaulle, bien que plus libéral (à l'origine du moins), n'en avait pas moins placé ses enfants au collège de la rue de Vaugirard, comme c'était la coutume alors chez les adversaires de la Révolution. C'est tout naturellement que Henri de Gaulle, une fois trouvée sa voie, décida de consacrer sa vie à ce même collège où Charles de Gaulle, à son tour, devait accomplir la quasi totalité de sa scolarité.

¹⁹⁴ David Colon, *Un cercle d'étudiants catholiques sous la Troisième République : la Conférence Olivaint (1875-1940)*, mémoire de DEA présenté à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1996.

¹⁹⁵ Archives de Vanves, lettre du 31 mai 1872.

¹⁹⁶ Jean-Raymond Tournoux, *Jamais dit*, *op. cit.*, p. 394-395.

¹⁹⁷ Pierre Pierrard, *Un grand bourgeois de Lille*, *op. cit.*, pp. 390 et 421.

On peut donc dire sans se tromper que le jeune Charles fut marqué par les jésuites d'une empreinte indélébile dont il se souviendrait encore – peut-être plus que jamais, l'âge et les épreuves venant – à la toute fin de sa vie. Dans une lettre en datée du 29 décembre 1969 il confiera lui aussi à un Révérend Père : « Si ma vie a pu avoir quelque signification, ce n'est que par la grâce de Dieu. J'en suis, en outre, reconnaissant à mes premiers maîtres, à leurs leçons et à leurs exemples »¹⁹⁸. Les archives de Vanves conservent encore ses photographies de classe, de 1900 à 1907, pris dans son premier uniforme à boutons d'or. Affichant au début le col rabattu des plus jeunes, puis le col droit des plus âgés, il semble évoluer à l'aise et apprécier cet environnement où il sera récompensé de nombreux premiers prix.

Lorsque le collège sera finalement contraint de fermer ses portes, Henri de Gaulle enverra son fils, qui va sur ses 16 ans, achever sa scolarité de l'autre côté de la frontière belge, à Antoing, dans le château des princes de Ligne. C'est là que les jésuites de Lille, sage prévoyance, avaient installé un pensionnat dès 1901. Et c'est dans ce collège que jeune Charles rédigea une histoire de la Compagnie de Jésus : un exercice d'école, mais qui n'est pas anodin. Lui qui déjà a opté là pour la carrière des armes, il prend le temps relever que Condé et Turenne furent tous deux congréganistes, et sa plume reproduit une réplique du maréchal de Villars à Louis XIV : « je n'ai jamais vu de soldats plus actifs, plus prompts à exécuter mes ordres, plus intrépides enfin que ceux qui appartenaient aux Congrégations »¹⁹⁹. C'est dans ce collège du Sacré-Cœur, à ce qu'on rapporte, que l'adolescent prononça ces mots passés à la postérité, à l'occasion d'une retraite organisée par les pères : « On reproche souvent aux élèves des jésuites de ne pas avoir de personnalité ; nous saurons prouver qu'il n'en est rien. Et quant à l'avenir, il sera grand, car il sera pétri de nos œuvres »²⁰⁰.

III. Un milieu familial dénué d'antisémitisme

Il ressort de cette première approche qu'aucun de Gaulle ne fut à l'évidence en proie à la passion antisémite, certainement pas au sens que le mot devait acquérir en cette fin du XIX^e siècle. Nulle conception raciale des Juifs, nulle obsession particulière, nulle animosité suspecte ne sont à déplorer dans cet environnement pétri de tradition et où tout se transmet de génération en génération dans une authentique conscience de classe. S'il est donc un premier fait bien établi, c'est que la haine viscérale du Juif ne fut pas un atavisme que Charles de Gaulle, à la différence de beaucoup d'autres, eut en partage.

Cela étant dit, de très nombreux indices montrent avec la même évidence que les de Gaulle n'échappèrent pas un antijudaïsme traditionnel, propre au milieu monarchiste et

¹⁹⁸ *LNC III*, p. 1108.

¹⁹⁹ Cité par Jean Lacouture, *De Gaulle 1, op. cit.*, p. 27. L'article, paru initialement dans la revue *Hors de France*, a été reproduit dans *Articles et écrits*, Paris : Plon, 1975.

²⁰⁰ Gérard Bardy, *Charles le catholique : De Gaulle et l'Église*, Paris : Plon, 2011, p. 56.

ultramontain dont ils étaient partie intégrante. Pouvait-il en être autrement ? Une certaine bienveillance condescendante, une ouverture non dénuée d'ambiguïtés, un épais brouillard de préjugés, dressent à leurs yeux le portrait d'un Juif qui reste une brebis égarée, un être du passé, volontairement enfermé dans l'Ancien Testament et refusant obstinément le Nouveau. Pis, une sorte d'étranger dont l'appartenance au corps civique fut fabriquée de toute pièces par un mouvement historique « satanique dans son essence » qu'on s'interdit de cautionner.

Un autre trait qui est à mettre au compte de ce milieu profondément catholique dont Charles de Gaulle est tributaire, c'est son ignorance profonde du monde juif. Les seuls israélites que fréquenta le futur chef d'Etat, sur le tard, forment une composante bien spécifique du « peuple » qu'il désignera comme tel au cours de la conférence de presse du 27 novembre 1967 : rarement très pratiquants, plus rarement encore sionistes, ils furent prompts à l'assimilation et laissèrent rarement percer une spécificité quelconque avant la Guerre des Six jours et l'attachement qu'ils montreront, alors, à l'existence d'Israël. Personnages peu faits, en somme, pour renseigner sur le monde juif quelqu'un qui ne s'y intéresse pas de lui-même.

L'ignorance gaullienne touchant l'expérience juive proprement dite, compréhensible, s'étend de manière plus surprenante aux autres domaines de la culture juive dont on pouvait supposer à bon droit l'homme de culture qu'il est un minimum informé. C'est là ce que Shimon Pérès, accompagnant la seconde visite de David Ben Gourion à Paris, remarquera non sans effroi. L'intelligence sera à peu près nulle, ce 6 juin 1961, entre un de Gaulle qui ne perçoit l'Etat hébreu que sous l'angle du nationalisme, et un Ben Gourion peinant à séduire son hôte dont il se déclare par ailleurs fervent admirateur. Ce dont Pérès fait l'expérience, c'est que non seulement de Gaulle ne comprend rien à l'histoire juive, mais qu'il ne possède au surplus, pas plus qu'aucun des successeurs qu'il rencontrera plus tard – Mitterrand excepté – aucune culture biblique²⁰¹.

Quant aux catholiques français, curieusement, ils ne connaissent pas grand chose au judaïsme. C'est inimaginable. (...) Je me rappelle avoir rendu visite à de Gaulle avec Ben Gourion. Il faisait très beau à Paris. Après le déjeuner – où de Gaulle avait déclaré qu'Israël était « notre allié » et « notre ami » – nous avons pris le thé assis à de petites tables, dans les jardins de l'Elysée. J'étais à la même table que de Gaulle, Ben Gourion et Michel Debré, qui était alors Premier ministre. De Gaulle s'est soudain tourné vers Ben Gourion pour lui demander : « Monsieur le Premier ministre, racontez-moi vos rêves secrets. Je sais que vous manquez de territoire. Vous êtes un tout petit pays. Voudriez-vous avoir le désert du Sinaï. Voudriez-vous avoir les montagnes du Moab

²⁰¹ La question du catholicisme de Charles de Gaulle est délicate. Il est toutefois clair que la religion en tant que telle fut étrangère à son action, sinon à son personnage. Jamais la Bible ne sera mentionnée comme telle dans ses écrits ou ses discours. Une exception significative : le discours de Yaoundé, le 12 octobre 1940, juste après l'échec de Dakar, où l'épisode de la destruction de Sodome (Genèse 18, 23-33) fut clairement prise pour exemple. Voir Gerard Bardy, *Charles le Catholique, op. cit.*

jordanien ? Vous n'avez pas d'eau. Aimerez-vous avoir le Litani [au Liban] ? Dites-le moi, je ne le répéterai à personne. » Ben Gourion pouvait parfois se révéler assez naïf et innocent, et il a répondu : « Monsieur le Président, si vous m'aviez posé cette question il y a cinquante ans, je vous aurais donné une carte. Mais comme vous me posez cette question aujourd'hui, mon rêve secret est d'avoir davantage de Juifs et non davantage de territoires. » De Gaulle n'en est pas revenu. Il s'est exclamé : « Davantage de Juifs ? Pour quoi faire ? Qu'avez-vous besoin de Juifs ? » Puis de Gaulle s'est levé et a appelé : « Couve. *Venez ici.* » Couve de Murville [ministre des Affaires étrangères et notoirement hostile à la coopération avec Israël] était assis tout près. Puis de Gaulle a appelé Guy Mollet [Président du Conseil au moment de la crise de Suez et artisan de la coopération nucléaire avec l'Etat hébreu] par-dessus la table et il a lancé : « Vous savez ce que veut le Premier ministre d'Israël ? Davantage de Juifs ! C'est à ne pas y croire ! » Alors de Gaulle s'est tourné vers Ben Gourion : « Et d'où viendront-ils ? » Ben Gourion a répondu : « D'Amérique. » Et de Gaulle a dit : « Renonceront-ils à leur Cadillac ? – Oui, a assuré Ben Gourion. Et de Russie aussi. » De Gaulle s'est étonné : « De Russie ? » Ben Gourion a assuré : « Oui. Le communisme va s'effondrer et les Juifs pourront en partir. L'intelligentsia de Russie n'acceptera jamais de subir éternellement le communisme. » De Gaulle a demandé : « D'où encore ? » Et Ben Gourion a répondu : « De France. » De Gaulle s'est étonné : « De France ? Qui va quitter la France ? Des Juifs ont-ils déjà quitté la France ? » Alors Ben Gourion a répliqué : « Oui, Adolphe Crémieux. » Adolphe Crémieux était le ministre de la Justice qui avait créé la première école d'agriculture en Israël. De Gaulle a fait : « Crémieux était fou. Qui d'autre ? » Ben Gourion a répondu : « Rothschild. » Alors de Gaulle a dit : « Rothschild n'est pas français. Il est autrichien. » C'était drôle, vous savez. Il ne comprenait pas. De Gaulle m'a dit un jour au cours d'une conversation privée qu'il n'avait jamais cru que les Juifs pourraient du jour au lendemain se transformer en soldats ou en fermiers israéliens. C'était très étrange pour moi de l'écouter. Vraiment. Cet homme était un génie, mais il méconnaissait totalement l'expérience juive. Lisez ses mémoires.²⁰²

L'auteur du fameux décret de naturalisation des Juifs d'Algérie présenté comme un fou, le célèbre banquier et philanthrope Edmond de Rothschild comme un ressortissant étranger, une incrédulité railleuse perçant quant à la possibilité des Juifs de s'attacher à une terre, sans parler de cette atmosphère de soupçon jetée d'un bout à l'autre de la conversation... N'était-ce toast à « Israël, notre ami, notre allié »²⁰³ proclamé quelques instants auparavant, on pourrait douter de la bonne disposition du gaullisme envers les Juifs. Cette anecdote désigne surtout, de la part de son fondateur, une méconnaissance abyssale du fait juif qui s'étend jusqu'aux racines mêmes de la culture chrétienne.

²⁰² Robert Littell, *Conversations avec Shimon Peres*, Paris : Gallimard folio, 1998, pp. 57-59.

²⁰³ Maurice Vaisse, *La Grandeur : Politique étrangère du général de Gaulle (1958-1969)*, CNRS Biblis, 2013, p. 624.

Une histoire similaire, très méconnue, fut vécue par l'Ingénieur Général René Bloch, qui exerce alors les fonctions de conseiller auprès du ministre Pierre Messmer, dont il est un proche. Lorsque survient la Guerre des Six jours, en 1967, il entend de Gaulle pester contre l'illégalité des acquisitions territoriales opérées par les Israéliens, sur un ton similaire à celui employé devant Jacques Foccart le 13 juin²⁰⁴. A cette différence près que René Bloch est petit-fils d'un rabbin alsacien et connaît bien les textes. Elevé dans la tradition, il se résout à porter la contradiction sur la base de références bibliques effectuées de mémoire. De Gaulle fait la sourde oreille. Qu'à cela ne tienne : l'ingénieur général passera la nuit à l'Institut de Géographie pour dessiner une carte de l'Israël antique, susceptible d'étayer ses dires à l'aide de références certaines. Lorsqu'il la porte au Chef de l'Etat le lendemain : « C'est bon, Bloch », lui aurait en substance signifié ce dernier – manière de reconnaître son erreur tout en coupant court à la discussion²⁰⁵.

Pire : après que les quelques phrases sur le « peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur » eurent été prononcées, avec les remous qu'on sait²⁰⁶, « des membres de la famille du Général », affirme Pierre Lefranc, « s'étonnèrent de ce qui leur apparaissait comme une injustice. – Rappelez-vous *la Bible*, que notre père nous lisait », leur aurait répondu de Gaulle²⁰⁷. Faut-il croire qu'un reste d'éducation chrétienne ait pu jouer un rôle dans ce véritable coup de tonnerre en 1967 ? L'argument n'est certes pas exclusif, mais est au moins probable. « Si vous prenez trois personnalités influentes : de Gaulle, Mitterrand, l'abbé Pierre à la fin de leur vie », estime Serge Klarsfeld, « devant une contrariété, le catéchisme de 1890 ou 1900 revient »²⁰⁸.

Deux bornes sont dès lors posées pour encadrer les rapports de la famille de Gaulle avec leurs contemporains juifs, entre judéophobie et philosémitisme, sur une toile de fond où le préjugé et l'ignorance prédominent très largement. A partir de là, tout le spectre des possibles reste ouvert aux membres de cette famille, selon les circonstances. Pour une personnalité aussi affirmée que Charles de Gaulle, on peut considérer, d'un côté, que la voie fut libre pour une refondation sur des bases plus saines et plus modernes du rapport à la minorité juive. Ce qu'il fera. D'un autre côté, le milieu étant tout de même orienté et

²⁰⁴ « Evidemment, les Israéliens ne voudront pas lâcher le Sinaï ni Gaza. – *Gaza, ce n'est pas à eux. Il n'y a pas d'Israéliens à Gaza, ce sont des Arabes.* – Ils ne voudront pas lâcher le Jourdain et cette région n'est pas peuplée par eux. Ils ne voudront pas lâcher la ville de Jérusalem par sentiment. – *C'est vrai, mais ce n'est pas normal, ce n'est pas à eux.* – Ils ne voudront pas lâcher la ligne de crête de la Syrie qui, au Nord, était très menaçante pour eux. – *Je sais bien...* » Jacques Foccart, *Journal de l'Elysée – I. Tous les soirs avec de Gaulle, 1965-1967*, Paris : Fayard-Jeune Afrique, 1997, p. 654.

²⁰⁵ Témoignage de Guy Schapiro à l'auteur, mai 2015.

²⁰⁶ De Gaulle recevra, entre autres, une lettre signée par quatorze professeurs d'université parmi lesquels René Cassin : « Il nous est douloureux de constater que le président libérateur, auquel tant des nôtres ont apporté, dans les plus durs moments, leur dévouement total, risque de ranimer et d'accroître, sur la base d'une affirmation fautive et tendancieuse, les préjugés séculaires dont nous avons encore, à une date récente, si affreusement souffert ». Cité par Daniel Amson, *De Gaulle et Israël, op. cit.*, p. 110.

²⁰⁷ Pierre Lefranc, *Avec qui vous savez*, Paris : Plon, 1979, p. 254.

²⁰⁸ Témoignage de Serge Klarsfeld à l'auteur, le 3 août 2015 au Mémorial de la Shoah.

l'individu n'étant pas un révolutionnaire dans l'âme – « La réforme, oui ; la chienlit, non »²⁰⁹ – on peut considérer que le socle familial n'en a pas moins constitué un cadre, qu'il était sans doute possible de dépasser, mais pas au-delà d'une certaine limite au risque de remettre en question trop d'éléments constitutifs de sa personnalité : Charles de Gaulle n'est pas Charles Péguy.

Ce contexte établi, ce sont les étapes suivantes, quand il sera placé en position d'effectuer ses choix, qui permettront de dégager la dimension réelle du personnage, et par-là même de cette étude.

²⁰⁹ Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, *op. cit.*, p. 1737.